



CAI Centre d'Action
Interculturelle
de la province de Namur ASBL

Rapport d'activités 2019

Perspectives 2020



Table des matières

| | |
|----------------|------|
| Introduction | > 05 |
| Activités 2019 | > 09 |
| Accompagnement | > 09 |
| Coordination | > 23 |
| (In)formation | > 35 |
| Interpellation | > 47 |
| Intercentres | > 51 |
| Communication | > 53 |
| Annexes | > 55 |

Habiter la terre

paroles et musique : JOFROI

J'aimerais bien habiter la terre
Elle doit être hospitalière
Cœur sur la main, bras grands ouverts
La table mise et le couvert (bis)

J'aimerais bien habiter la terre
En situation régulière
Poser les pieds, poser ma pierre
Comme un passager ordinaire

On dit que le monde est petit
J'en vois qui froncent les sourcils
Voilà bientôt qu'on s'rait tous frères
A la énième boutonnière

J'aimerais bien habiter la terre
Sans problèmes identitaires
Mêler nos printemps, nos hivers
Et nos histoires singulières

A l'horizon, tant de regards
Mais qu'on ait la peau blanche ou noire
Tête nue ou tête voilée
Toutes les larmes sont salées

Mais si les hommes sont égaux
Quelle vanité, quel orgueil
Quelle jalousie, quel égo,
Les mènent au doigt et à l'œil

J'aimerais bien habiter la terre
Sans qu'ce soit le monde à l'envers
Celui qui pousse les hommes à faire

Introduction

De leur paradis un enfer L'année 2020 - année symbolique, fin d'un cycle, ...
2020 devrait être une année de mutation, de transformation très importante, ...
Le sera-t-elle pour notre société ? Se montrera-t-elle plus inclusive ? Plus respectueuse de l'être humain - de tout être humain - de la nature, de notre terre que nous partageons faute de partager ses richesses ?
Les migrations politiques, climatiques et économiques, trois facettes d'un même déséquilibre mondial, diminueront-elles ?
Les responsables politiques prendront-ils enfin les mesures urgentes et nécessaires à la survie de la planète et des plus vulnérables qui payent de plein fouet ce manque de responsabilité ?
Nos responsables politiques fédéraux arriveront-ils à des accords qui prendraient enfin un virage plus humain par rapport à l'immigration, à des voies sûres ? Arrêteront-ils d'enfermer des enfants ? Prendront-ils enfin la décision de créer des centres d'accueil et d'orientation pour les migrants en transit ? Mettront-ils enfin en place les mesures nécessaires pour éradiquer la pauvreté et les discriminations structurelles ?

Tant que ces mesures ne seront pas prises, nous ne pourrons pas parler de société d'accueil digne de ce nom. **Tant que la situation humanitaire dramatique et interpellante des migrants en transit vers l'Angleterre existera et que ces humains survivront dans des camps de fortune aux conditions extrêmes proches de nos aires d'autoroute, nous ne pourrons pas parler d'une « Wallonie terre d'accueil »** et nous préoccuper uniquement du parcours d'intégration des primo-arrivants.

En effet, hélas, depuis notre dernier rapport d'activités il y a tout juste un an, aucune mesure positive n'a été prise par nos responsables politiques.

Aujourd'hui, l'action des collectifs citoyens qui se mobilisent pour assurer des conditions de survie les plus décentes possibles à ces personnes en transit ne suffit pas. Avec eux, nous craignons que des décès ne viennent rendre la situation encore plus dramatique, à l'heure où les réseaux d'accueil pour demandeurs de protection internationale et les réseaux d'accueil d'urgence sont saturés.

Les collectifs citoyens et le tissu associatif des différentes provinces, et particulièrement celle de Namur, ont été et continueront, dans les prochaines semaines, à être à l'initiative d'interpellations politiques à tous les échelons, du local au fédéral, car les réponses citoyennes et humanitaires n'occulteront jamais la nécessité de réponses politiques responsables et structurelles.

Contre la pauvreté des enfants et de leurs familles : des actes !

Tel est le titre de l'interpellation politique que nous menons en ce début 2020 avec d'autres dans le cadre d'une concertation d'acteurs qui se sont coordonnés pour unir leurs forces.

Nous y apportons la **dimension spécifique des familles immigrées**.

En effet, les personnes étrangères et d'origine étrangère partagent malheureusement les mêmes difficultés et les mêmes obstacles que les personnes autochtones. Elles ont à faire face à des difficultés typiques supplémentaires liées à leur situation particulière.

Nous nous appuyons notamment sur le dernier rapport du Délégué général des droits l'enfant en Fédération Wallonie Bruxelles (novembre 2019) pour préciser qu'en ce qui concerne les enfants issus dans la migration, ils font malheureusement partie intégrante des statistiques. Celles-ci devraient d'ailleurs être affinées et mise en exergue en région wallonne.

Nous nous attachons à faire la lumière sur l'hétérogénéité des parcours et donc des situations ; celles des enfants accompagnés ou non de leur famille (MENA) et récemment arrivés sur le territoire après avoir vécu des conditions dramatiques du pays d'origine mais aussi de leur voyage périlleux ; sans parler des mineurs qui sont en transit, ceux encore en demande de protection internationale ou avec refus de séjour voire enfermés, ceux qui deviennent les primo-arrivants, ceux qui sont devenus belges et qui font partie des deuxième et troisième générations.

Le Monitoring socio-économique confirme que les personnes d'origine étrangère sont surreprésentées dans les secteurs d'emplois les moins bien payés et plus précaires. Les femmes immigrées vivent donc un double handicap - renforcé si elles vivent dans des familles monoparentales.

Ainsi, les freins spécifiques liés aux familles d'immigrés relevés pour lesquelles nous proposerons des pistes concrètes de solutions aux pouvoirs publics sont :

- en matière de logement, en lien avec le regroupement familial : l'inadéquation entre les conditions d'octroi initiales (seul, isolé, logement adapté) et les conditions après regroupement (logement exigü, ne répondant pas aux critères légaux, perception de primes jugées abusives,...). Nous demandons la création d'une catégorie administrative de «personnes en situation exceptionnelle».

- en matière de scolarité : le problème de la langue pour les enfants primo-arrivants et les MENA, la difficulté de s'adapter au cadre scolaire belge, le manque de dispositifs encadrés et promus de style, classes passerelles, classes de rattrapage ou de remise à niveau ; les stéréotypes et la discrimination l'orientation abusive vers l'enseignement technique et professionnel.

- en matière de santé mentale et de traumatismes psychologiques : nous déplorons un manque flagrant d'interprètes, de psychologues ainsi que de centres adaptés pour accueillir les familles et leurs enfants avec des problèmes médicaux, notamment des troubles psychologiques voire psychiatriques importants, peut mettre en danger notamment les MENA.

- en matière de charge administrative et financière : le parcours d'intégration est aujourd'hui obligatoire pour les primo-arrivants, or une série de frais doivent être pris en charge par les personnes : frais d'inscription pour les cours de français, frais de transports, frais de garderie,... Avec en plus une difficulté d'accès à la mobilité : le permis de conduire est toujours compliqué à obtenir.

Dans la déclaration de politique régionale, nous lisons : « des mesures visant à renforcer l'intégration des personnes étrangères seront également adoptées : poursuite de la mise en œuvre du parcours d'intégration, stabilisation du secteur de l'intégration des personnes d'origine étrangère (favoriser l'agrément et la simplification du financement), lutte contre les discriminations en matière d'emploi, de logement, etc. »

Les chantiers qui se dessinent à l'horizon de 2020 avec les acteurs du secteur, les CRI et les responsables politiques seront précisément ceux-là.

Nous tenterons également d'être acteurs de la construction du **plan régional et fédéral de lutte contre le racisme** pour donner corps aux journées de sensibilisation que nous organisons chaque année autour du 21 mars avec la plateforme de lutte contre le racisme en province de Namur.

Nous tenterons de visibiliser le travail du secteur social, de l'insertion et de l'intégration dans l'apport qu'il peut avoir en matière d'emploi des personnes étrangères.

Rappelons en effet que selon le **monitoring socio-économique** de 2017 confirme une nouvelle fois que les personnes d'origine étrangère accusent un grand retard sur le marché de l'emploi en Belgique. Le taux d'emploi s'élevait en 2014 à 73 % pour les personnes d'origine belge contre 42,5 % pour les personnes issues d'Afrique sub-saharienne, 42,2 % pour celles provenant d'un pays européen hors UE, 44,3 % pour celles originaires du Maghreb et 46,0 % pour celles issues de pays candidats à l'UE (principalement la Turquie).

Le monitoring confirme que les personnes d'origine étrangère sont surreprésentées dans les secteurs d'emplois les moins bien payés et plus précaires. Ce sont généralement des secteurs caractérisés par des horaires irréguliers et une certaine pénibilité de travail. Ne parlons même pas du double handicap des femmes d'origine étrangère - ou plutôt si - mais **en exigeant que l'intersectionnalité soit mise en avant dans les mesures politiques.**

Nous déploierons un travail spécifique en complémentarité avec les acteurs du secteur, autour de l'insertion socio-professionnelle et la diversité en entreprise.

Nous tenterons de mettre à l'agenda d'entreprises publiques et privées le rôle sociétal qu'elles peuvent jouer en participant à notre projet de mentorat.

Nous lui donnerons un accent particulier pour les demandeurs de protection internationale dans le cadre d'un projet pilote avec FEDASIL.

Nous mènerons de front ces enjeux avec **notre nouveau plan stratégique** qui se veut de tenir compte de cet environnement mouvant, exigeant, mais qui ouvre aussi des portes et de belles opportunités.

Nous nous appuyerons sur notre **PPLI 2.0** en complémentarité avec les plans de cohésion sociale, les plans stratégiques des communes et CPAS mais aussi de la Province de Namur pour déployer nos actions et coordinations au niveau provincial et local et ce, afin de mettre en œuvre avec les différents opérateurs présents sur notre territoire et en complémentarité avec eux les chantiers qui se trouvent derrière les enjeux qui sont ceux de notre secteur.

En conclusion, nous souhaitons évidemment que les politiques généralistes évoluent vers plus de justice sociale pour tous mais nous souhaitons également qu'en lien avec elles, puissent être prévues des applications spécifiques qui tiennent compte des particularités du public que l'on accueille et que l'on accompagne. Nous y travaillons au quotidien.

Don't you cry

Texte réécrit par les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire du Lycée de Namur avec les Jeunesses Musicales de Namur dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant *#mavoixmesdroits*

On a le droit de sortir de chez soi
Pour aller jouer, et bien s'amuser
Là où il y a la guerre, c'est sûr on ne peut pas le faire
Dur de rêver quand on est réfugié

Je rêve d'un monde où tous sont respectés
Un monde où les enfants sont écoutés
Tous les enfants ont des droits
Qu'ils naissent ici ou là-bas
Ecoutez le message qu'on veut passer

De temps en temps j'les trouve ennuyants
Mais j'ai la chance d'avoir des parents
Je me sens protégé, quand ils sont à mes côtés
Je peux grandir en toute sécurité

Refrain

Identité, nationalité
C'est important pour grandir sainement
J'ai droit à un prénom, que je porte avec passion
Yasmina, Karim ou Marion

Refrain

Pour ma santé, je dois bien manger
Equilibré et en quantité
Faudrait s'organiser et tous apprendre à donner
Pour lutter contre la pauvreté

Onze rechten, kind'ren hebben rechten
Onze rechten, kind'ren hebben rechten
Respecteer onze dromen
Buiten spelen in de tuin
Veilig thuis, Kinderen hebben rechten



Activités 2019

Accompagnement interculturel

Introduction

En 2019, l'équipe accompagnement a continué de mettre en œuvre le parcours d'intégration pour les primo-arrivants obligés de le suivre ainsi que pour des personnes souhaitant le suivre volontairement. Comme pour les années antérieures, les principales activités liées au parcours d'intégration sont la réalisation de bilans sociaux, l'organisation de séances d'information sur les droits et devoirs, l'aide ou l'orientation dans le cadre de démarches administratives et l'orientation vers des formations en français langue étrangère ou de citoyenneté correspondant au profil des personnes.

Toutefois, l'accompagnement proposé par l'équipe du C.A.I. a dû être adapté au regard des modifications apportées au décret fin 2018. Le nouveau décret est en effet entré en vigueur le 17 décembre 2018, ce qui n'a pas été sans conséquences sur le travail de l'équipe accompagnement tout au long de l'année 2019.

Parmi ces modifications, nous pouvons notamment souligner des modifications apportées à la définition du public soumis à l'obligation de réaliser le parcours. En effet, les personnes ne pouvant justifier d'un séjour légal sur le territoire d'au minimum trois ans font désormais partie des personnes obligées. Une grande partie des personnes dont le séjour a été régularisé récemment entrent donc dans cette nouvelle définition.

Les formations à la langue française et à la citoyenneté ont vu leur nombre d'heures augmenter. La formation à la langue française est passée de 120 à 400h. La formation à la citoyenneté est passée de 20h à 60h. Cela a eu un impact sur le parcours d'intégration des personnes, ce qui a demandé à l'équipe accompagnement un temps de transition et un suivi renforcé pour certains publics.

Conjointement à l'entrée en vigueur du décret, une base de données informatisée a été mise en ligne par l'administration wallonne afin d'optimiser le suivi des personnes. Celle-ci permet aux accompagnateurs d'encoder les données relatives au parcours d'intégration des personnes soumises à l'obligation ou non et de suivre le déroulement des étapes de leur parcours. Comme tout outil de suivi, si cette base de données doit faciliter le travail des accompagnateurs, elle a nécessité avant toute chose un temps de familiarisation et d'adaptation à l'outil, ainsi qu'un important travail administratif d'encodage et de suivi.

Le public

Le public visé par les activités d'accompagnement sont les personnes étrangères ayant plus de 18 ans et résidant en province de Namur et ce sans aucune distinction d'âge, de sexe et de statut administratif ou socio-professionnel.

Si le public accompagné par le C.A.I. est sensiblement le même qu'en 2018, nous constatons toutefois l'augmentation de deux publics spécifiques :

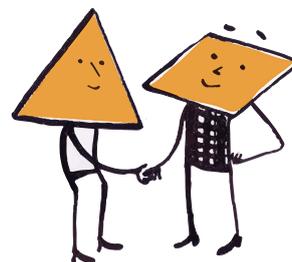
o **Les personnes dites « régularisées »** : il s'agit de personnes présentes en Belgique parfois depuis plus de 10 ans et qui jusque-là étaient en séjour irrégulier. La modification dans le décret de la catégorie des personnes soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration implique, pour ces personnes, qu'elles soient désormais dans l'obligation de suivre le parcours.

o **Les personnes réinstallées** : il s'agit d'un programme particulier d'accueil mis en œuvre par Fedasil qui permet aux personnes d'obtenir, avant leur arrivée en Belgique, leur protection internationale. Ces dernières sont donc soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration dès leur arrivée sur le territoire. Les centres de référence de ce programme étant tous les deux situés sur le territoire du C.A.I., l'initiative a été prise d'aller les informer du parcours d'intégration directement dans les centres d'accueil.

1030

personnes ont été accompagnées en 2019,

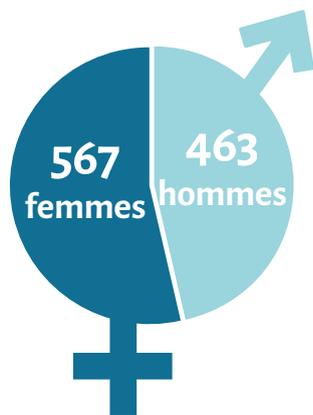
certaines personnes étant déjà accompagnées depuis 2018, voire depuis 2016-2017.



422 obligés de parcours
d'intégration

494 volontaires

114 démarches
hors parcours



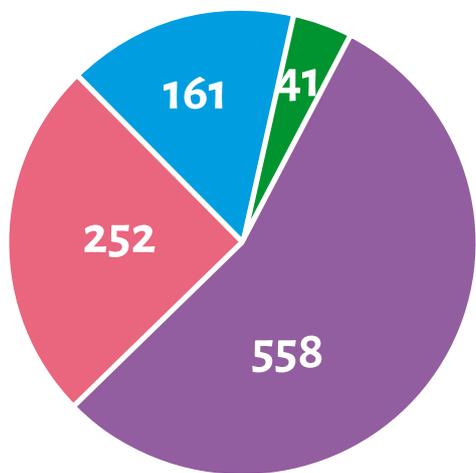
Origines du public

Hors UE : **994**
 UE : **29**
 Belges : **5**
 Apatrides : **3**

Principaux pays d'origine :

SYRIE : **83**
 RDC : **78**
 MAROC : **64**
 IRAK : **63**
 PALESTINE : **43**
 BURUNDI : **34**
 ALBANIE : **29**
 KOSOVO : **27**
 EL SALVADOR : **25**
 CAMEROUN : **23**
 SERBIE : **19**
 SOMALIE : **12**

Répartition des nouvelles demandes par type de demande



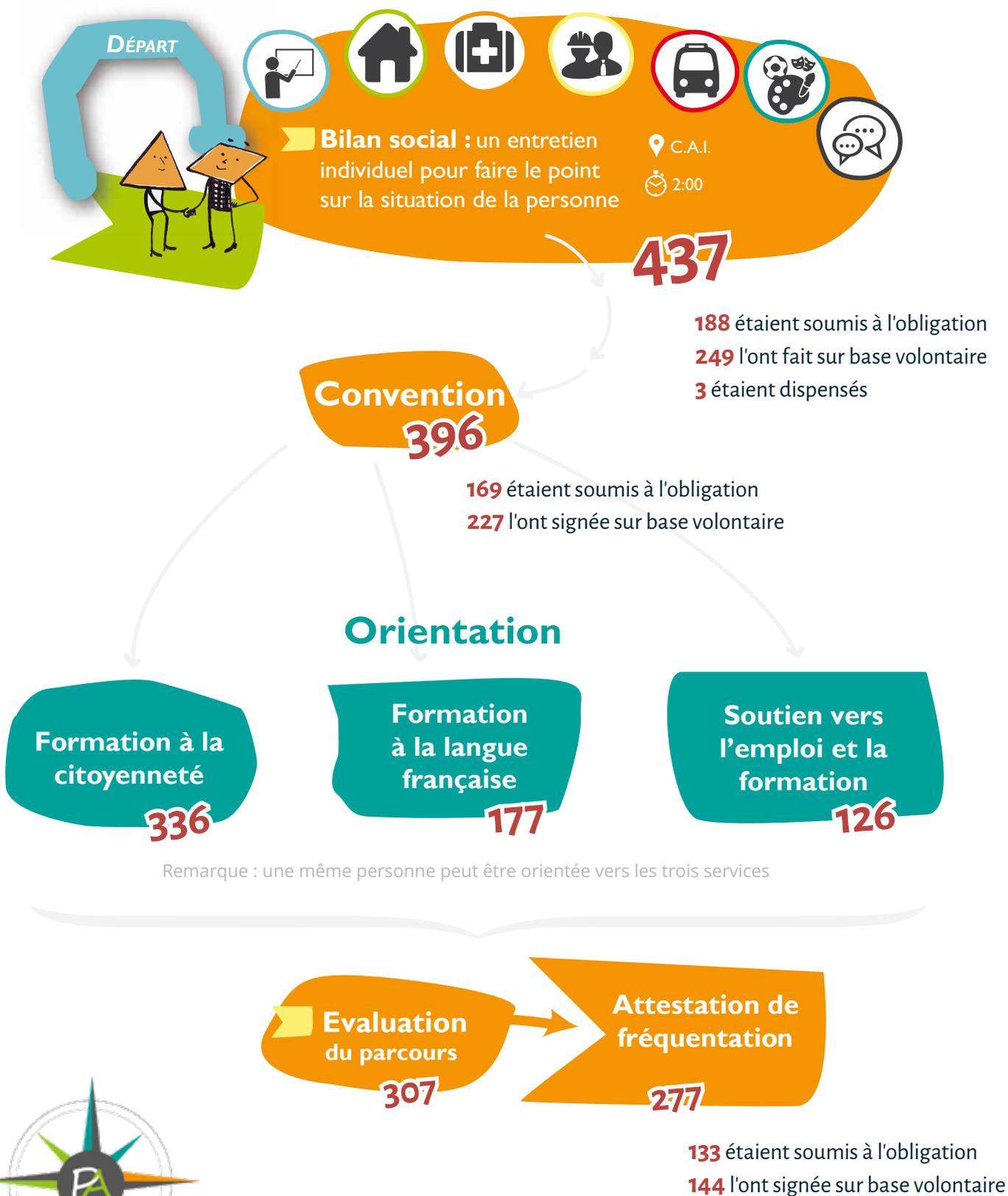
- Parcours d'intégration
- Nationalité
- ◆ Démarches ISP
- Démarches d'intégration sociale

Dossiers traités dans le cadre du Fonds social européen (FSE)

Les actions liées au FSE sont soit hors parcours soit intégrées dans le parcours d'intégration. Il s'agit de recherche d'emploi, de recherche de formation, de demande d'équivalence de diplôme, de validation des compétences, d'orientation professionnelle, de démarches administratives ISP ou encore de relais vers les opérateurs ISP. La collaboration avec la cellule migrant du Forem a continué tout au long de l'année 2019 et a permis d'y orienter des personnes, et inversement.



Actions menées dans le cadre du parcours d'intégration

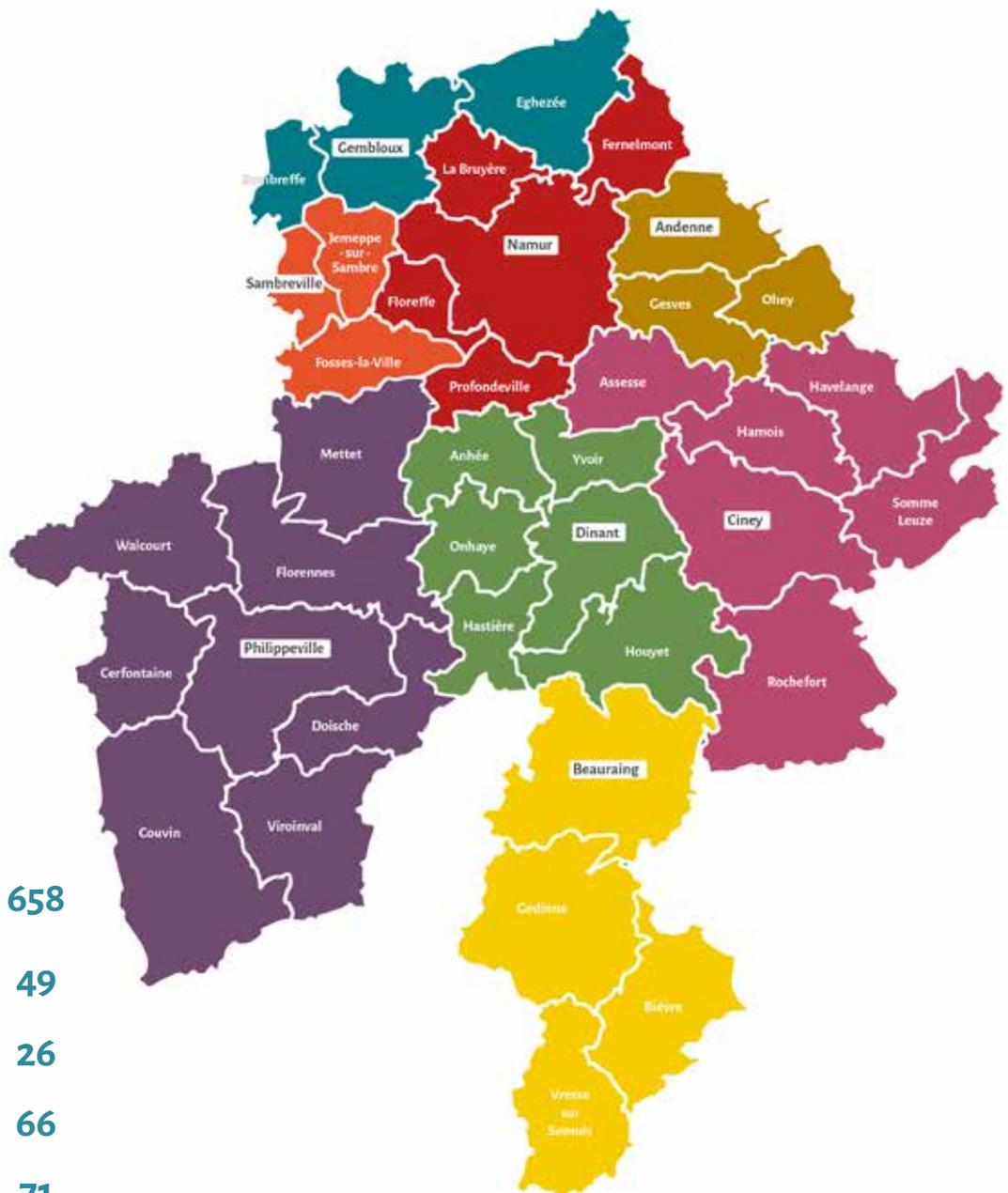


PARCOURS D'INTÉGRATION

Les bureaux d'accueil en province de Namur

L'accompagnement individuel et collectif que nous proposons s'organise via des bureaux d'accueil et d'accompagnement répartis sur l'ensemble du territoire de la province de Namur. Il est important de rappeler que le C.A.I. travaille en collaboration avec les 38 communes qui la composent. Des permanences sont organisées à Namur ainsi que dans sept bureaux d'accueil décentralisés : Andenne, Beauraing, Ciney, Dinant, Gembloux, Philippeville, Sambreville.

Nombre de dossiers ouverts au sein des bureaux d'accueil



L'accompagnement individuel

Accompagnement par bureau d'accueil

Andenne

Les permanences sont organisées chaque 1^{er} vendredi du mois. Nous avons été partenaire du salon de l'emploi organisé sur le territoire d'Andenne. Au-delà des réunions de coordination planifiées annuellement avec les opérateurs locaux, nous avons également eu une réunion spécifique avec les travailleurs sociaux du CPAS afin d'expliquer en détail nos pratiques de travail et de les sensibiliser sur le public et les matières en lien avec le parcours d'intégration.

Nouvelles entrées entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 :
28 (6 obligés et 22 volontaires)

Nombre de personnes accompagnées : 49 (16 obligés et 33 volontaires)



18 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 10 dans l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Beauraing

Les permanences sont organisées chaque 3^{ème} jeudi du mois. Des personnes sont accompagnées dans le cadre de leur obligation de suivre le parcours d'intégration, d'autres sont accompagnées en dehors de cette obligation et viennent avec des demandes précises, lesquelles peuvent donner lieu à un accompagnement plus long compte tenu du manque d'offres de formation sur la ville et des difficultés rencontrées en matières de mobilité. Un travail est mené avec les opérateurs locaux pour identifier ces freins et pour tenter de les dépasser.

Nouvelles entrées entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 :
7 (4 obligés et 3 volontaires)

Nombre de personnes accompagnées : 26 (11 obligés et 15 volontaires)



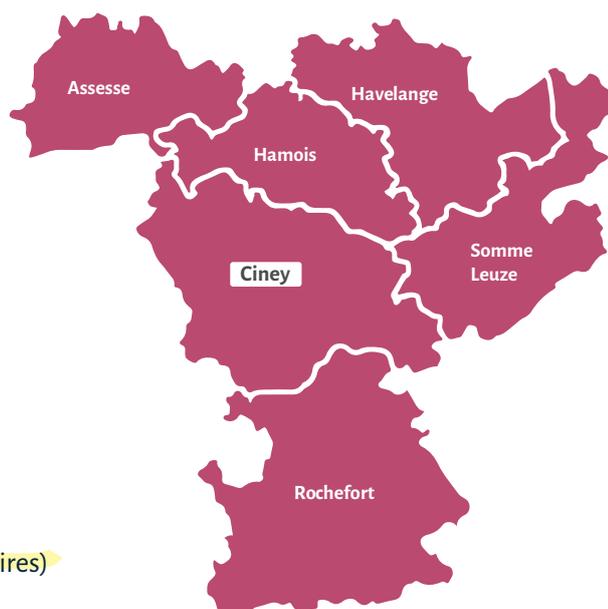
9 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 7 dans l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Ciney

Les permanences sont organisées tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois. Pour mieux répondre aux besoins en formation, l'offre en français sur la région a été renforcée. Sur ce territoire, les demandes d'appui pour les dossiers en lien avec la demande de nationalité sont nombreuses et le nombre de primo-arrivants dans l'obligation a plutôt tendance à diminuer. Par contre sur les communes de Rochefort et d'Assesse, le nombre d'obligés reste plus important du fait du programme de réinstallation.

Nouvelles entrées entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 :
16 (6 obligés pour 10 volontaires)

Nombre de personnes accompagnées : 66 (48 obligés et 18 volontaires)



44 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 23 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration

Dinant

Les permanences ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois. Sur l'ensemble de l'année 2019, le nombre de nouveaux primo-arrivants a diminué pour ce bureau d'accueil. Les variations du public sur un territoire donné nécessitent de suivre et d'adapter l'offre globale des opérateurs à la demande identifiée. Ce travail a été mené en 2019 et continuera d'être suivi en 2020. Globalement, le travail de collaboration continue de se construire avec les différents opérateurs locaux.

Nouvelles entrées entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 :
27 (3 obligés et 24 volontaires)

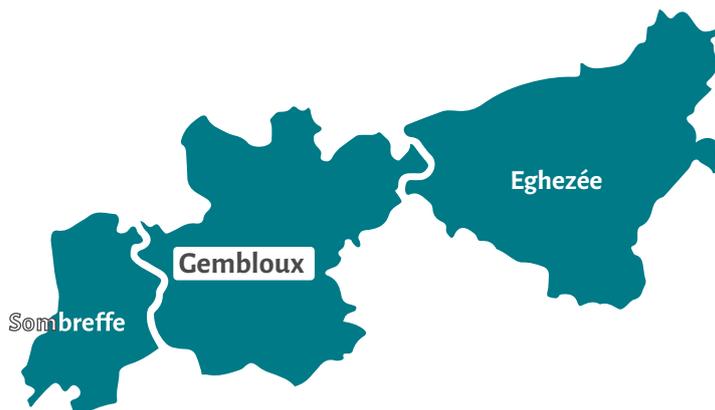
Nombre de personnes accompagnées : 71 (24 obligés pour 47 volontaires)



19 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 14 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Gembloux

Les permanences sont fixées chaque 2^{ème} vendredi du mois et chaque 4^{ème} jeudi du mois sur rendez-vous. Dans le cadre de nos partenariats avec les acteurs locaux, des séances d'informations sur le parcours d'intégration ont été données aux apprenants et ont permis une meilleure connaissance du parcours et de ses implications. La collaboration se poursuit également avec l'ensemble des opérateurs du bureau d'accueil et permet, notamment, notre implication dans des projets locaux comme le projet caravane ou des échanges sur nos complémentarités.



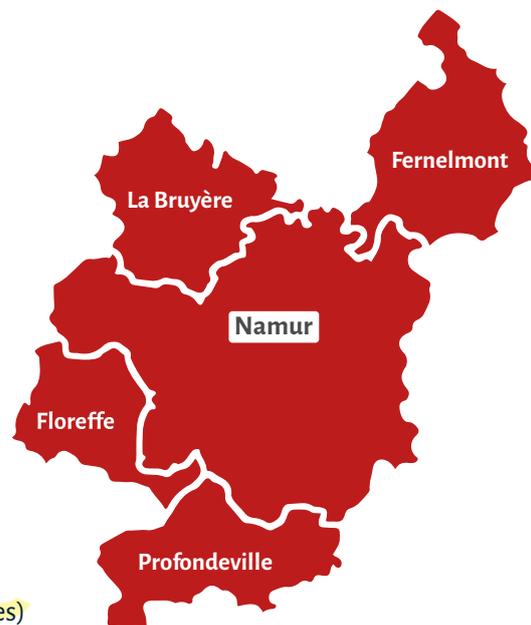
Nouvelles entrées entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 :
38 (4 obligés pour 34 volontaires)

Nombre de personnes accompagnées : 51 (9 obligés pour 42 volontaires)

12 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 7 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Namur

Une permanence accueil est organisée tous les jours de la semaine de 9h à 12h sauf le mardi. Le reste de la semaine, les personnes sont invitées à prendre rendez-vous. Le nombre de personnes accompagnées dans le Bureau de Namur est relativement stable par rapport à l'année 2018. La collaboration avec l'ensemble des opérateurs et des communes du bureau d'accueil se passe bien. En fonction des spécificités des demandes rencontrées, les relais sont toujours assurés vers les opérateurs de français, vers les services juridiques et vers les services sociaux spécifiques.



Nouvelles entrées entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 :
368 (132 obligés pour 228 volontaires)

Nombre de personnes accompagnées : 658 (265 obligés pour 385 volontaires)

123 personnes soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration ont été relayées par les communes du bureau d'accueil.

Philippeville

La permanence a lieu à Philippeville chaque premier lundi du mois. La plupart des personnes qui se présentent au Bureau d'accueil sont arabophones et soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration. La mobilité sur ce territoire et le manque d'offre de formation, notamment en français langue étrangère, constituent encore aujourd'hui d'importantes difficultés pour les personnes. Déjà fin 2019, des pistes de travail concrètes ont été envisagées avec les opérateurs locaux pour dépasser ces freins. En 2020, l'offre globale de formation devra pouvoir être développée afin de mieux répondre à ces besoins. Avec l'ouverture d'un nouveau centre d'accueil Fedasil à Couvin, le bureau d'accueil a connu un accroissement de demandes de suivi du parcours sur base volontaire.



Nouvelles entrées entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 :
21 (9 obligés pour 12 volontaires)

Nombre de personnes accompagnées : 62 (39 obligés pour 23 volontaires)

20 personnes ont été relayées par les communes du bureau d'accueil dont 19 soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Sambreville

Durant le premier semestre de 2019, les permanences ont eu lieu tous les lundis après-midi dans les locaux de la Gare d'Auvelais, ainsi que chaque 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois à l'administration communale de Sambreville. Cette dernière permanence dans les locaux de l'administration communale a pris fin en juin 2019 suite à une diminution durable du public à cette permanence. Suite à l'augmentation du nombre d'heures de formation dans le cadre du parcours d'intégration, les opérateurs ont été amenés à retravailler leur offre dans le cadre des espaces de concertation prévus à cet effet. Des difficultés en matière de mobilité ont été relevées pour les primo-arrivants résidant à Fosses-La-Ville. Les acteurs locaux se sont concertés à ce sujet et envisagent de décentraliser leurs offres de formation en français pour les rendre plus accessibles. Le C.A.I. a rappelé suite à ce constat qu'il pouvait par ailleurs décentraliser ses permanences à la demande.



Nouvelles entrées entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 :
23 (2 obligés pour 21 volontaires)

Nombre de personnes accompagnées : 47 (10 obligés pour 37 volontaires)

3 personnes soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration ont été relayées par les communes du bureau de Sambreville.

L'accompagnement collectif

L'accompagnement collectif proposé aux personnes reprend les séances d'information droits et devoirs, les séances d'information ISP et les séances d'information sur le parcours.

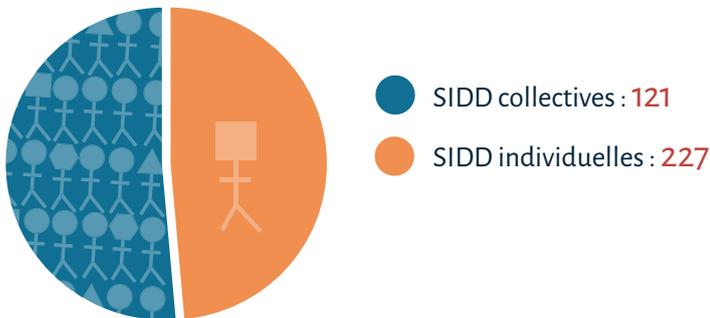
Séances d'information sur les droits et les devoirs (SIDD)

Les séances d'information droits et devoirs constituent une étape obligatoire du parcours d'intégration. Elles sont proposées dans chaque bureau d'accueil, en fonction des demandes, et sont organisées par les travailleurs de l'équipe accompagnement.

> 19 SIDD collectives ont été organisées (16 à Namur, 1 à Beauraing et 2 à Philippeville)

> 121 personnes ont suivi ces SIDD

Séances d'information « Droits et devoirs » en chiffres



Séances d'information ISP

Les séances d'information ISP ont été relancées en 2019. Elles sont organisées tous les 2 mois à raison de 3h par séance. Les CRI étant reconnus pour dispenser une partie des 4h d'ISP dans le cadre du parcours d'intégration, il était opportun de remettre en place ces séances qui permettent aux personnes de se poser les bonnes questions en matière d'emploi, de s'orienter et d'aborder des thématiques aussi variées que les réalités du travail, la formation ou encore la reprise d'études.

> 5 séances d'informations ont eu lieu en 2019, impliquant 34 participants.

Séances d'information sur le parcours d'intégration

Les séances d'information sur le parcours sont des moments de présentation du parcours d'intégration à des publics spécifiques qui en font la demande. En 2019, beaucoup de séances d'information de ce type ont été organisées dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile et particulièrement dans le cadre du programme de réinstallation suivi par les centres Fedasil de Florennes et Pondrôme.

> 7 séances d'information ont été organisées (1 à Namur pour des apprenants en français langue étrangère, 2 au centre Fedasil de Pondrôme et 2 au centre Fedasil de Florennes dans le cadre du programme de réinstallation pour lequel nous collaborons étroitement avec Fedasil. Une dernière séance d'information sur le parcours a également été donnée à Sambreville.)

108 personnes ont participé à ces séances.

Projets spécifiques et priorités

Mentorat

Le mentorat en entreprise : une opportunité pour l'insertion socio-professionnelle

Le mentorat en entreprise est un dispositif original d'insertion socio-professionnelle qui vise à mettre en relation un travailleur volontaire et expérimenté, le Mentor, avec une personne demandeuse d'emploi, le Mentee. Le mentor, à l'aide de ses connaissances et ses compétences, accompagne et soutient le mentee dans sa recherche de travail.

Par sa méthodologie, le mentorat remplit des objectifs bien plus larges que l'insertion professionnelle : pour le mentee, le projet permet, entre autre, de comprendre les codes et spécificités du secteur recherché et de se connecter à un réseau professionnel. Le mentor, quant à lui, s'investit volontairement en accordant quelques heures de son temps à quelqu'un tout en lui faisant bénéficier de son expérience. Enfin, pour les employeurs, le projet permet de valoriser ses travailleurs tout en s'impliquant dans un projet sociétal concret.

Il n'y a pas de profil-type de mentor ni de mentee, le duo est organisé en fonction des aspirations de l'un et de l'expertise de l'autre. Le mentorat ne remplace pas les structures d'aide à l'insertion dans l'emploi, il est complémentaire à celles-ci et il se veut être le petit « plus », le « boost » qui est parfois nécessaire pour décrocher un emploi.

Pour toutes ces raisons, deux projets de mentorat en entreprise sont développés par le C.A.I. pour accompagner au mieux les personnes étrangères ou d'origine étrangère : Net2Work et Net2Work-Asile. Manque de réseau, de connaissance de la langue, ou encore discriminations à l'embauche, difficulté de mobilité,... sont toutes des raisons qui rendent l'accès au travail compliqué pour ce public.

Les duos sont constitués en fonction des besoins du mentee : conseils sectoriels, besoin de réseau et accompagnement technique sont les critères les plus représentés. Nous travaillons en étroite collaboration avec Accenture pour la gestion de la base de données "Talent2Connect", outil visant à faciliter le matching des duos. Une fois formé, le duo se rencontre 2 fois par mois, à raison de 2H par séance, pour une durée de 6 mois maximum. Afin de favoriser l'immersion, les duos se rencontrent sur le lieu de travail du mentor. Au terme des 6 mois, une évaluation est prévue pour mesurer le chemin parcouru depuis la première rencontre.

> Le projet Net2Work

Débuté en mars 2018 en collaboration avec l'IBEFE, notre rôle dans ce projet était de relayer le public (disponible pour l'emploi) vers les mentors en entreprise, les mentees étant des personnes étrangères ou d'origine étrangère accompagnées par le C.A.I.

Suite à des changements organisationnels au sein de l'IBEFE, nous avons dû reprendre l'ensemble de la gestion du projet en cours d'année, ce qui a impliqué d'assurer le recrutement de nouveaux mentors, le matching, la gestion des duos et la gestion de la base de données.

Cependant, en 2019, nous avons dû mettre le projet Net2Work en stand-by afin de pouvoir nous concentrer davantage sur le nouveau projet complémentaire qui a été mis en place – le « Net2Work Asile ».



> Le projet Net2Work-Asile

Net2Work-Asile est pensé dans la continuité du projet initial. Bien que la méthodologie et l'approche soient similaires, les différences se situent surtout sur le public-cible et les objectifs directs. En effet, les Mentees sont des personnes qui demandent la protection internationale en Belgique, public particulièrement touché par des difficultés à s'insérer professionnellement. Le but principal est donc la découverte du monde du travail en vue de confirmer ou infirmer les projets professionnels.

Net2Work-Asile s'adresse à tous les bénéficiaires de l'accueil de plus de 18 ans et se débrouillant en français et/ou en anglais. Financé par Fedasil en tant qu'initiative pilote, le projet a commencé avec quatre structures d'accueil : les ILA d'Assesse et de Rochefort, ainsi que les centres de Belgrade et de Sugny.

En 2019, 9 duos ont été constitués et se sont rencontrés à un rythme régulier dans le cadre du projet.

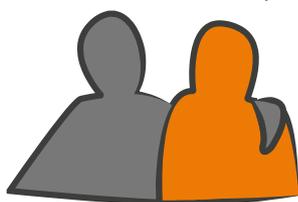


> Le projet de Mentorat Interculturel Namurois (MIN)

Le C.A.I. est porteur d'un projet de Mentorat, « Mentorat interculturel Namurois » depuis 2015. Ce projet permet la création de duo (Mentor–Mentee) qui facilite le développement de réseau et contribue à l'intégration des personnes étrangères à Namur.

Une personne expérimentée consacre du temps à l'accompagnement d'une personne étrangère pour partager ses expériences humaines et professionnelles ainsi que ses compétences pour répondre aux besoins du Mentee en matière de réseau, de scolarité ou plus généralement pour échanger sur ses représentations.

Si en début d'année le projet a permis la rencontre de 14 duos, le rythme s'est ralenti en fin d'année.



Une énergie plus importante a été mise sur le projet Net2Work Asile directement soutenu financièrement. Les spécificités des projets de Mentorat et leurs complémentarités entre eux doivent être consolidées en 2020 afin de permettre à chacun de ses projets de se développer au mieux, au regard des besoins du public toujours croissant en matière de vivre ensemble.

Evaluation de l'accompagnement

En 2019, l'évaluation du travail mené pour l'équipe accompagnement s'est faite à travers deux actions bien distinctes :

> Les résultats du sondage interne initié en 2018 et continué en 2019 ont pu être collectés et analysés. Ce sondage, bien que sans réelle valeur scientifique, nous a permis d'identifier des points forts liés à notre accueil et plus largement au parcours d'intégration que nous organisons : convivialité, sourires, amabilité et professionnalisme sont mis en avant, ainsi que l'intérêt général du parcours d'intégration pour les personnes que nous accompagnons. Parmi les éléments à améliorer, il ressort, notamment, la question de l'accès au bureau d'accompagnement et l'exiguïté des locaux. Face à ces deux constats, des dispositions matérielles ont été prises pour faciliter comme se peut l'accès à nos locaux (fléchages, marquage au sol) et les personnes sont invitées à patienter, lorsque c'est possible, dans notre salle de formation plus spacieuse.

> La mise en place d'un processus d'accompagnement de l'équipe avec un intervenant extérieur a permis à l'équipe de s'arrêter sur son travail, ses priorités, ses difficultés, ses récentes évolutions. A travers neuf séances, chacun a pu exprimer ses points de vue et les partager avec ses collègues en vue d'actualiser une méthodologie de travail déjà existante mais nécessitant une mise à jour et des précisions. Ce travail d'accompagnement a permis une évaluation collective du fonctionnement de l'équipe et aboutira, courant 2020, à la réalisation d'une méthodologie de l'accompagnement interculturel au C.A.I.

Test de positionnement

Le nouveau décret relatif au parcours d'intégration a ajouté une nouvelle étape au module d'accueil permettant de dispenser les primo-arrivants des cours de français ou d'être orienté au mieux vers ceux-ci. Il s'agit du test de positionnement ou d'évaluation.

Pour réaliser celui-ci, nous utilisons le Test « ELAO » (Efficient Language Assessment On-line) qui a pour avantage d'évaluer les quatre compétences langagières (production écrite et orale, expression écrite et orale) et de donner des résultats sur base du CECR. Il se compose d'une partie écrite et d'un entretien oral.

Sur l'année 2019, l'équipe a fait passer 92 tests.

Petite enfance

La thématique de la petite enfance reste prioritaire pour l'équipe accompagnement puisqu'elle impacte le suivi du parcours d'intégration de nombreuses personnes. Au centre de cette thématique, la question de la garde des enfants en bas-âge, la question de l'isolement pour certaines familles et le manque de places en crèches. Le C.A.I. a activement participé aux espaces de travail sur ces matières, tant pour y apporter sa connaissance du terrain que pour participer à l'élaboration d'outils visant à dépasser ces difficultés.

Listes provenant des communes

L'envoi des listes par les communes s'est nettement amélioré sur cette année 2019. Beaucoup de communes font en effet preuve de plus de régularité dans cette tâche qui leur est confiée. Le travail de suivi et d'accompagnement mené tout au long de l'année pour informer au mieux les agents communaux des modifications décretales a porté ses fruits : de 119 accusés reçus des communes en 2018, nous en avons reçu 245 en 2019.

Interprétariat

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes, le système des permanences organisé avec le SeTIS depuis 2018 pour les langues arabe, albanais et somali continue de bien fonctionner. Toutefois, certaines langues sont parfois plus sollicitées sans que les interprètes ne puissent toujours répondre à ces nouvelles demandes. Pour faire face à ces nouveaux besoins, l'équipe a dû se familiariser avec un outil de vidéo conférence. Il s'agit là tant d'une adaptation à l'outil « 2.0 » qu'une nouvelle dynamique d'entretien à trois, mais via un écran, l'interprète n'étant pas dans la même pièce que le travailleur et la personne. La variation des demandes en interprétariat tout au long de l'année nous ont aussi poussé à construire avec le SeTIS une souplesse dans l'organisation des permanences, afin de permettre un « switch » de langue lorsque c'est nécessaire.

| | Nombre de demandes | Nombre de personnes |
|--------------|--------------------|---------------------|
| Arabe | 96 | 61 |
| Albanais | 34 | 21 |
| Anglais | 5 | 5 |
| Dari | 1 | 1 |
| Espagnol | 11 | 9 |
| Pashtou | 5 | 4 |
| Somali | 9 | 7 |
| Turc | 6 | 4 |
| Russe | 36 | 18 |
| TOTAL | 203 | 130 |

Perspectives 2020

> L'équipe continuera d'accompagner les personnes dans le cadre de leur parcours d'intégration - obligés ou volontaires - et en dehors, en fonction de leurs demandes et besoins. Si 2019 a été une année de changement et d'adaptations au regard du nouveau décret et des outils qui l'ont accompagné, 2020 sera une année pour ancrer nos nouvelles pratiques et confirmer l'utilisation de nouveaux outils.

> L'équipe continuera de s'impliquer dans le positionnement et l'orientation pour le français langue étrangère. A ce titre, nous prévoyons de faire passer en 2020 un test ELAO à environ 120 personnes. Ce test leur permettra de se situer au niveau de leur connaissance de la langue et nous permettra de les accompagner et de les orienter au mieux sur cette matière. Notons également que l'année 2020 devra voir arriver un nouveau test, le *Primtest*, qui aura une fonction proche du test ELAO mais qui sera mieux adapté à un public peu scolarisé.

> Concernant l'accompagnement collectif, l'équipe continuera en 2020 d'organiser des séances d'information ISP à raison d'une séance tous les deux mois à minima ou de manière plus fréquente si des besoins sont identifiés. Des séances d'information ISP thématiques (*CV et Lettre de motivation, Entretien d'embauche, Recherche d'emploi,...*) seront également relancées à partir de janvier 2020 (la fréquence sera déterminée selon le public et les demandes).

> Dans le cadre du mentorat, le C.A.I. se donne comme perspective de faire vivre les projets et de les développer tout au long de l'année : de nouveaux mentors doivent être recrutés, des mentees doivent être intégrés au projet au regard de leur profil et aspirations, le réseau du mentorat doit être développé et consolidé, la stratégie du C.A.I. en matière de mentorat et au travers de ses divers projets doit être affinée. En toile de fond de tout ce travail, nous avons le projet FSE prévu pour 2021 et dans lequel un axe de travail « ISP – Mentorat » pourrait être une opportunité tant pour pérenniser le projet que pour développer durablement le travail sur la thématique ISP du C.A.I.

Coordination

Introduction

En 2019, les objectifs de l'équipe de coordination des activités d'intégration étaient au nombre de quatre :

- > poursuivre la mise en œuvre du parcours d'intégration sous tous ses aspects ;
- > coordonner et accompagner les initiatives locales d'intégration ;
- > poursuivre la mise en œuvre du Plan Provincial et Local d'Intégration (PPLI)
- > faire émerger et rencontrer les initiatives, attentes et demandes des opérateurs face à l'actualité socio-politique et face aux problématiques concrètes rencontrées sur le terrain.

Ces objectifs impliquent de s'appuyer sur les dispositifs existants tels que les Groupes de travail du PPLI (dispositif transitoire), les plateformes thématiques, les coordinations locales de nos bureaux d'accueil ainsi que les opérateurs bénéficiant de l'accompagnement des ILI.

La dynamique de réseau construite et portée par le C.A.I. et l'ensemble de ses partenaires doit permettre l'interconnaissance, l'intelligence collective, l'accompagnement, la prise en compte des réalités du terrain ainsi que de garantir au besoin une visée d'interpellation des pouvoirs en place. Pour ce faire, le C.A.I. applique, dans les différents espaces de travail collectif, des méthodes collaboratives ascendantes, descendantes et horizontales.

La méthode de travail construite au sein de l'équipe vise à s'appuyer sur les spécialisations de chacun tout en privilégiant la complémentarité, la coresponsabilité, la co-construction, le co-développement et un système de back-up.

« Renforcer l'accueil pour faciliter l'intégration »

Durant le premier semestre, l'équipe a principalement travaillé sur deux dossiers. Le premier visait la diffusion d'une information auprès des agents communaux des services population et des acteurs du parcours d'intégration sur les amendements apportés au décret intégration (nov 2018) des personnes étrangères relatifs au parcours d'intégration. Le second dossier concernait l'accompagnement de l'appel à projet des initiatives locales d'intégration (ILI – dès janvier 2019).

Pour assurer la diffusion des amendements du dispositif décretal du parcours d'intégration, l'équipe a veillé à les transmettre par différents biais de communication (mails, téléphone, support interactif,

rencontres et formation ad-hoc) pour faciliter l'appropriation des changements par chaque acteur concerné. Plusieurs espaces de concertation ont été organisés avec les communes et autres organismes concernés (CPAS, professionnels de l'accueil au sein des centres Fedasil et Croix-Rouge, acteurs sociaux), dès le mois de mars – suite à la publication de la circulaire et arrêté d'application et se sont poursuivis jusqu'en septembre 2019 dans les bureaux d'accueil de Beauraing, Gembloux, Dinant, Ciney, Sambreville, Philippeville. Les communes visées étaient celles pour lesquelles l'envoi des listes des primo-arrivants (tenus de suivre le parcours d'intégration) restait problématique et non systématique.

Suite à la publication de l'appel à projet ILI, l'accompagnement individuel des opérateurs a été couplé à une analyse fine des besoins et des offres au niveau provincial et local via les espaces de concertation locale ou thématique (Plateforme citoyenneté, FLF, accompagnement sociale et juridique, interculturel). Un cadastre de l'offre et de la demande a été transmis à la Région Wallonne afin d'objectiver les dossiers de demandes de financement.

Durant le second semestre, l'équipe a, d'une part, mis à jour et créé des supports de diffusion de l'offre d'activités d'intégration et d'interculturalité développée par les opérateurs, et d'autre part, a poursuivi les travaux impulsés dans les espaces de concertation et de coordination. L'équipe aussi est restée attentive à relever les constats du terrain pour alimenter la rédaction des nouveaux PCS/PST (Plan de Cohésion Sociale/Plan Stratégique Transversal) et le suivi du Plan Provincial et Local d'Intégration. L'ensemble des membres de l'équipe a participé à plusieurs reprises aux réunions de préparation des nouveaux PCS (2020-2025) en qualité de partenaire spécialisé dans les questions d'interculturalité et d'intégration.

De plus, tout au long de l'année, l'équipe a répondu aux demandes ponctuelles de dispenser des séances d'information auprès des professionnels de diverses institutions pour présenter le parcours d'intégration, les missions d'un CRI et illustrer le passage entre l'accueil et l'intégration des personnes étrangères en mettant en avant les acteurs qui les accueillent, les forment et les accompagnent. (cf. séances auprès des centres d'accueil, du réseau des bibliothèques, des CPAS, etc.). L'équipe a également activement participé à différents espaces de concertation portés par des acteurs locaux ou provinciaux (ex. : Plateforme du Forem, Plateforme Namuroise du Social, etc.). Cet investissement intensif dans divers groupes de travail garantit le rôle d'ensemblier joué par le C.A.I. et assure une veille constante concernant les besoins des personnes étrangères en termes d'accès aux droits fondamentaux ainsi que pour les opérateurs qui les accueillent à être soutenus par le C.A.I. dans leur travail quotidien.

Actions et productions des plateformes et groupes de travail du PPLI pilotées ou co-pilotées par le C.A.I.

Le **PPLI** a déjà plusieurs années de vie au sein du C.A.I. La formule actuelle a été mise en place dès 2017 en se basant sur un travail minutieux de diagnostic réalisé entre mi 2015 et 2016. Sur base de ce dernier, 36 fiches-action prioritaires avaient été rédigées et traitées par les quinze espaces de concertation mis en place sous l'emblème du PPLI.

L'année 2019 a été une année de transition à plus d'un titre pour le PPLI. En effet, nous avons tout d'abord travaillé à l'application des recommandations issues de l'évaluation réalisée par ORCHIS qui visaient :

- > à prendre en compte les réalités et les attentes de ses membres ;
- > à identifier et matérialiser une cause commune ;
- > à améliorer la coordination d'ensemble.

Pour ce faire, nous avons rencontré l'ensemble des pilotes et copilotes des groupes de travail (GT) et plateformes (PF) pour faire le bilan de leur dynamique de groupe, reformuler les objectifs poursuivis et réactualiser leur plan d'action en lien avec leurs productions. Dans la foulée, nous avons proposé une nouvelle charte d'organisation des instances de gestion qui visait à donner plus de place à la coordination opérationnelle ainsi qu'à davantage de participation active des principaux acteurs de l'accueil et de la cohésion sociale. Nous avons aussi mis à jour l'ensemble des fiches-actions sous la forme d'un tableau de bord évolutif qui reprend, action par action, les apports et réalisations de nos 12 espaces de concertation encore actifs.

Enfin, nous avons conceptualisé une première ébauche de la nouvelle formule PPLI 2020-2025 en lien avec nouveau décret encadrant les PCS et tenant compte de la finalité même d'un PLI. Dans cette optique, nous avons renforcé nos collaborations avec les différents acteurs et partenaires dans la perspective d'une formule plus dynamique pour la plénière 2019.



*Une édition
déambulatoire*

Plan provincial et local d'intégration

29.11.19 | 9:00 - 15:30

Centre Culturel Marcel Hicter – La Marlagne



Un mot sur la plénière 2019

Une formule originale et déambulatoire qui a rencontré un réel succès avec près de 150 participants ! Afin de respecter les souhaits énoncés par les pilotes et copilotes du PPLI mais aussi pour mettre en avant nos nombreux partenaires, nous avons élaboré un programme plus dynamique et diversifié qui s'est matérialisé au travers :

- > d'une conférence-contée sur le thème du périple, de l'aventure et de l'accueil en référence aux déterminants « passés et contemporains » qui poussent à migrer ;
- > de 15 stands, ateliers et expositions animés par nos partenaires.

Les objectifs recherchés étaient de nourrir notre réflexion sur les vecteurs d'ouverture de notre société d'accueil comme vecteur principal d'intégration, mais aussi de permettre aux acteurs de l'intégration namurois et aux représentants de l'accueil et de la cohésion sociale de se rencontrer et de faire réseau.

L'atelier interculturelité : un cas d'école pour la suite ?

Pour s'inscrire dans la visée générale de la plénière, le C.A.I. a choisi de valoriser les pratiques inspirantes des acteurs du réseau pour parler d'interculturalité. Afico, le PCS de Sambreville et la Maison de la Laïcité de Namur - membres de la plateforme interculturelle - ont donc animé un atelier et 24 opérateurs issus de tous secteurs y ont participé.



Plateformes

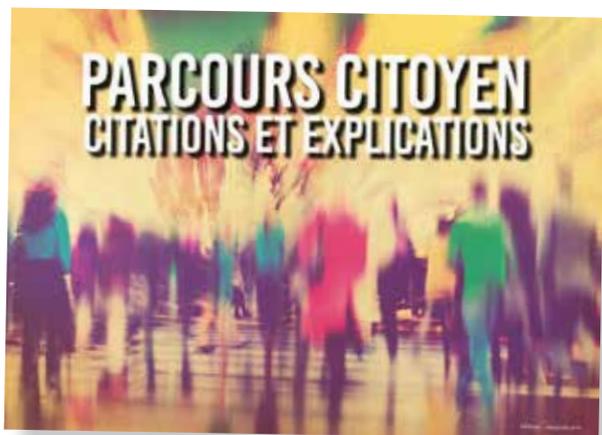
La plateforme interculturelle

La plateforme s'est réunie deux fois en 2019 et poursuit son travail sous la forme d'espace de concertation et de partage de bonnes pratiques avec les 27 opérateurs ILI.

Dans le cadre de la publication de l'appel à projet ILI 2019 et plus précisément sous l'axe interculturelité, il était opportun de réunir les futurs promoteurs de ces initiatives dès le mois de janvier 2019. Cette rencontre avait pour objectif de clarifier le projet interculturel à dimension collective tel que défini par la Wallonie et les CRI. Parallèlement, il était question de favoriser la synergie et la complémentarité entre l'ensemble des projets dans une logique de sens, de cohérence de l'action et de couverture du territoire.

En juin, 17 opérateurs se sont réunis. Ce moment de travail et d'échange a permis de présenter la plateforme suite à l'évaluation réalisée pour les deux années précédentes, la cartographie des opérateurs ILI et interculturelité en province de Namur ainsi que la formation « projet interculturel à dimension collective ».

La plateforme interculturelle et plus précisément, le Groupe de Travail « Cultes et Convictions philosophiques », co-piloté avec la Maison de la Laïcité François Bovesse, a produit un support résultant du dialogue interconvictionnel initié depuis deux ans. Animé avec des nouvelles méthodes philosophiques, les membres ont pu croiser leurs points de vue sur plusieurs concepts de société comme la citoyenneté. Prévu initialement comme un parcours dans l'espace urbain, la production a finalement pris la forme d'un carnet illustré qui reprend fidèlement les échanges du groupe. Fin 2019, le GT s'est réuni afin d'évaluer et de définir les perspectives et modalités de travail pour les années à venir.



La plateforme citoyenneté

La plateforme citoyenneté s'est poursuivie tout au long de l'année. Elle s'est même renforcée suite à sa diversification qui consiste à proposer des moments d'échanges distincts entre le niveau de coordination des opérateurs et celui des formateurs. Ces derniers ont été réunis, à leur demande, 4 fois au cours de cette année et ont pu travailler au recyclage de leurs matières, à l'échange de bonnes pratiques mais aussi à réviser le contenu de leur propre cursus de formation.

Un exemple concret des productions de la plateforme

Tout au long de l'année, la plateforme « Formation à la citoyenneté » a pu s'appuyer sur une cartographie de l'offre de formation à la citoyenneté en province de Namur réalisée par le C.A.I.

Afin d'adapter au mieux l'offre à la demande, une procédure d'orientation et d'inscription des primo-arrivants ou autres potentiels participants dans les modules de formation à la citoyenneté a été élaborée et validée par l'ensemble des opérateurs, en plus de la concertation sur le calendrier des formations.

Les lignes directrices sont reprises dans la convention qui lie l'opérateur au C.A.I. Cette « manière de collaborer » permettra à terme d'avoir plus d'exactitude sur les chiffres et donc du nombre de personnes concernées. Le plus important : elle permet d'ores et déjà, d'optimiser les offres de formation proposées et de diminuer le temps d'attente, dans le cas où une personne n'aurait pas pu honorer sa première formation.

La plateforme formation à la langue française (FLF)

La plateforme Formation à la Langue Française destinée aux formateurs de la province s'est réunie à deux reprises pour présenter les modifications du décret, les différents outils de positionnement linguistique et pour échanger sur les pratiques de chaque opérateur sur l'orientation et le démarrage en formation. Cette plateforme comprend l'ensemble des opérateurs qui proposent des offres de formation en français pour adultes et ne regroupe pas uniquement des initiatives locales d'intégration.

Les espaces de concertation concernant les besoins en termes d'offres et de demandes pour assurer la fluidité du parcours de formation des apprenants ont été assurés aux niveaux des différentes coordinations locales. Une première réunion a permis de valider ensemble la note explicitant le calibrage de l'offre en province de Namur ainsi que la manière dont l'orientation et le positionnement y est réalisé. Une seconde réunion a assuré le suivi et la promotion de l'offre financée par les pouvoirs subsidiant.

Le renforcement de l'offre dans certains territoires s'est révélé suffisant pour répondre aux demandes mais il est toujours trop faible pour la région de Couvin-Philippeville.

Par ailleurs, la collaboration avec Henallux s'est poursuivie pour proposer un certificat de formateurs en FLEs ainsi que pour organiser avec également le CRI-LUX la 12^{ème} rencontre du FLES qui réunit une centaine de formateurs et d'enseignants et pour préparer une offre de formation continuée pour les formateurs en 2020.

Enfin, la collaboration avec la Province se poursuit dans le cadre des missions communes sur des matières telles que la connaissance du français et la lutte contre l'illettrisme. Dans cette logique, le C.A.I. a participé à la lecture des dossiers de l'appel à projet Illettrisme et à sa remise d'avis.

La plateforme de l'insertion socioprofessionnelle et de la diversité

Le C.A.I. a élaboré une proposition de travail dans le cadre de l'accompagnement en insertion sociale et professionnelle qui a abouti à une méthodologie contribuant à l'amélioration de l'articulation du Parcours d'Intégration et de l'accompagnement de la Cellule migrant avec les deux directions territoriales du Forem de Namur et du Hainaut.

Cette approche a fait l'objet d'une présentation à l'occasion d'une journée de travail réunissant les référents de la Cellule Migrant et les accompagnateurs du parcours d'intégration du Hainaut et du Sud de l'Entre-Sambre et Meuse (territoire de la province de Namur qui dépend de la direction territoriale du Forem du Hainaut). Le but de cette journée était d'échanger sur les bonnes pratiques et d'évaluer la collaboration entre les CRI et le FOREM.

L'équipe a participé aux plateformes partenariales locales du Forem selon la répartition territoriale interne afin de présenter les actions de l'équipe accompagnement, le projet Net2Work et la collaboration entre la cellule migrante et le C.A.I. pour faciliter les démarches en insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants. Sont concernées les plateformes partenariales du Forem à Andenne, Gembloux, Sambreville, Dinant, Ciney, Rochefort et Namur ainsi que la plateforme réunissant les acteurs de l'ISP portée par le CLPS pour la région de l'Entre Sambre et Meuse.

La plateforme ISP-Diversité, pilotée par le Forem et copilotée par le C.A.I. s'est réunie à deux reprises pour partager les actions réalisées dans le cadre de l'appel à projet Migrant et pour préparer la journée de Forum en février 2020. Cette plateforme comprend tout acteur qui développe un accueil ou une formation spécifique pour les personnes étrangères.

De plus, le C.A.I. a été sollicité à plusieurs reprises pour répondre à des enquêtes de chercheurs et pour intervenir lors des Etats généraux des CPAS sur la question de l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères. Il participe aussi aux travaux de l'IBEFE et a la possibilité d'y présenter ses projets.

La plateforme accompagnement social et juridique

Le décret a apporté une modification concernant le financement de l'offre en accompagnement social et juridique. Celui-ci vise deux actions séparées, l'une concerne l'accompagnement social et l'autre l'accompagnement juridique. Cette distinction a conduit à un repositionnement de l'offre de certains opérateurs et plusieurs services ont, pour la première fois, introduit une demande de subventionnement pour l'axe « accompagnement social » notamment dans le sud-ouest de la province de Namur. Les espaces de concertation locales et provinciales ont permis de faire émerger les spécificités et les complémentarités de chaque suivi proposé pour s'assurer que la prise en charge du public cible soit complémentaire. Cette démarche a contribué à la réalisation d'une cartographie de l'offre sur le territoire et à une large diffusion des coordonnées des opérateurs.

Les acteurs de cette plateforme ont été particulièrement interpellés autour des questions suivantes : le manque d'interprètes pour certaines langues, les difficultés pour trouver un logement en province de Namur ou ailleurs, le suivi compliqué des dossiers des migrants en transit.

Des réunions de concertation avec ces acteurs ont contribué à alimenter les réflexions pour conduire à l'introduction de différentes « Motion de commune hospitalière. » Voir point ultérieur.

Par ailleurs, l'intervision juridique lancée en 2018, s'est prolongée en 2019 et sera renouvelée en 2020. Celle-ci réunit les partenaires du C.A.I., du CRIC et du CRILUX et permet de croiser les pratiques et de mêler la complexe matière du droit des étrangers.

Actions et productions des plateformes et groupes de travail (GT) dans lesquels le C.A.I. est intervenant ou initiateur

A côté des espaces de travail pilotés ou co-pilotés par le C.A.I., les partenaires du PPLI – le CLPS et la Province – ont également piloté ou accompagné des espaces de travail et de concertation. L'année 2019 a été marquée par un investissement renforcé de notre équipe envers les pilotes et co-pilotes PPLI externes au C.A.I. et ce dans le but de :

- dresser un état des lieux de leurs travaux de production ;
- travailler à la reformulation de certains objectifs (prédéfinis dans leur fiche-action) ;
- leur fournir un accompagnement méthodologique ;
- leur proposer d'intégrer les recommandations ORCHIS au sein de leur GT ;
- leur fournir sur demande une expertise en termes d'interculturalité ;
- les accompagner dans leurs démarches auprès d'intervenants spécifiques.

Enfin, le C.A.I. s'est activement impliqué dans le suivi et la veille sur différentes thématiques. Ce travail s'est notamment concrétisé en 2019 par des réunions de travail ponctuelles sur ces matières.

Les espaces de travail pilotés par les partenaires :

Santé : un GT « Information sur le système de santé belge » porté par le CLPS

Dans le cadre de ce GT du PPLI, le CLPS est à la manœuvre. Suite à la reformulation de l'objectif initial par les membres de ce groupe de travail, l'année 2019 a été consacrée à la rédaction d'un recueil portant sur l'amélioration de l'accueil, de la transmission de l'information, du soutien à la compréhension et à l'appropriation des informations par les personnes étrangères. Ces « extraits de paroles » mis en avant dans cet ouvrage feront l'objet d'une publication spécifique via le Focus Santé N°5 qui paraîtra en 2020. Il est à considérer comme un outil à destination de professionnels du secteur de la santé présentant des leviers pour améliorer l'accès à l'information sur le système de santé belge.

La concrétisation de cet objectif a été rendu possible, entre autres, grâce au partenariat entre le CLPS de la province de Namur et l'asbl Culture et Santé. Une suite peut être envisagée consistant à créer et diffuser un module de formation spécifique à destination des professionnels de la santé.

Nous considérons néanmoins que ce GT a atteint son objectif et qu'il peut, dès lors, être mis en veille dans l'éventualité où le module de formation ne pourrait se mettre en place.



Santé mentale : un GT « Santé Mentale » porté par la Direction de la Santé Publique de la Province de Namur et la Clinique de l'Exil

En 2019, ce groupe de travail a tout d'abord travaillé à la reformulation et à la réappropriation des objectifs spécifiques de la fiche-action. Cette étape, auquel le C.A.I. a participé, a été entamée début 2019 pour aboutir à la définition de cinq objectifs concrets qui ont été répartis entre autant de sous-groupes. En effet, il est prévu de mettre un place un système de travail en sous-groupe afin d'avancer avec un « noyau dur » à la mise en œuvre des actions suivantes dès 2020, soit :

- la formation et la sensibilisation des professionnels concernés par la santé mentale des PEOE ;
- la création d'un guide sur l'accès à la santé mentale des PEOE à destination des professionnels ;
- le soutien au dispositif de valorisation des compétences linguistiques du personnel intra-hospitalier ;
- la promotion de la santé mentale via le parcours d'intégration via le module de formation en citoyenneté ;
- la récolte et traitement de données statistiques en santé mentale des PEOE au niveau provincial ou régional.

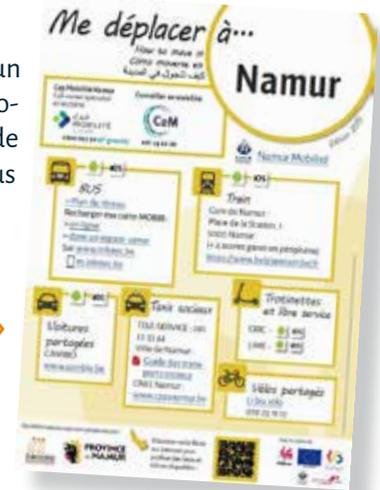
Le copilotage de ce GT a été attribué à la Clinique de l'Exil à la suite de nombreuses réunions – et convergence naturelle de par la thématique – afin de se focaliser sur des besoins et objectifs structurels concrets. Le GT organise ses réunions avec un noyau dur et a favorisé ce mode de fonctionnement.

Le logement : une Plateforme portée par la DASS de la Province

L'année 2019 a été plus fluctuante pour cette plateforme qui ne s'est réunie qu'une seule fois cette année notamment en raison de la reprise de la Plateforme namuroise du social de l'axe logement. Dès lors et en accord avec la Province, nous avons décidé de « mettre en veille » cette plateforme tout en poursuivant la réalisation de l'outil d'aide à la recherche active de logements à l'intention des primo-arrivants.

La mobilité : un GT « Mobilité » porté par la DASS

L'année 2019 a été chargée pour ce GT qui a produit des supports reprenant un ensemble d'informations utiles pour se déplacer en province de Namur. Ces productions ont été présentées lors de notre plénière 2019. En 2020, il est prévu de diffuser ces productions auprès des différents bureaux d'accueil du C.A.I. et plus largement dans le secteur de l'intégration.



La petite enfance : un GT « Petite enfance » porté par la DASS

Le travail au sein de ce GT s'est poursuivi de façon assidue, ponctué de plusieurs réunions durant l'année et ayant abouti, entre autres, à la création d'un « Répertoire d'outils à dimension interculturelle pour les professionnels de l'accueil. » Tout autant, ce groupe a identifié d'autres pistes de travail, notamment en termes de formation spécifique à l'interculturalité à l'intention des mêmes professionnels des milieux d'accueil conventionnés (reconnus par l'ONE). Ce module à créer de toute pièce permettrait de :

- découvrir des pratiques éducatives différentes issues de cultures désormais présentes sur notre territoire ;
- sensibiliser les professionnels à l'importance de la communication avec les parents afin qu'ils se sentent considérés ;
- inviter les professionnels à oser s'adapter pour rejoindre l'enfant et ses besoins.



Les thématiques de travail spécifiques suivies au C.A.I.

La demande de protection internationale (anciennement appelée demande d'asile) et l'accueil

Le C.A.I. s'est concrètement engagé au côté des principaux piliers du secteur de l'accueil que sont l'ensemble des centres d'accueil de la Croix-Rouge de Belgique et les multiples ILA (portées par les CPAS) de la province, afin de travailler à un double niveau, soit à de l'information et de la formation continue des équipes sur les dispositifs d'accueil et d'intégration et pour impulser le projet NezWork Asile.

De plus, le C.A.I. a poursuivi la collaboration spécifique avec Fedasil dans le cadre de l'accueil de réfugiés réinstallés (c'est-à-dire de réfugiés qui ont obtenu le statut de réfugié à l'étranger et qui sont accueillis quelques mois dans une structure d'accueil avant de s'intégrer dans la région du pays de leur choix), (Cfr séance d'information et accompagnement de l'équipe accompagnement).

Le volontariat

Le C.A.I. est resté actif dans cette thématique en poursuivant son investissement auprès de la Plateforme Francophone du Volontariat (PFV) qui réunit plusieurs dizaines d'opérateurs « tout horizon » de la Région Wallonne et de Bruxelles-Capitale. La particularité des actions développées en 2019 est une ouverture, voire une promotion du volontariat des primo-arrivants comme vecteur favorisant l'intégration. L'accès au marché du travail belge pour les primo-arrivants ou les demandeurs de protection internationale reste jalonné de règles, de prérequis et est souvent fonction d'une longue procédure. Dès lors, le volontariat se révèle comme une excellente opportunité de franchir le cap de l'immersion/intégration : immersion dans une activité à portée sociale qui permet de briser de multiples barrières, telles que celles de l'isolement et de la langue pour créer des opportunités de rencontre, de partage et dans une moindre mesure, pour stimuler un débouché professionnel. En 2019, nous soutenons un projet de volontariat dans cinq maisons de repos et la cellule Alpha-FLE, toutes gérées par le CPAS de Namur au départ des centres d'accueil de Jambes et de Belgrade.

Les MENA (Mineurs étrangers non accompagnés)

La question de l'accueil, de la prise en charge et de l'intégration des MENA reste d'actualité en 2019. Cette thématique, qui fait déjà l'objet d'attentions particulières de plusieurs associations et services de la province, mérite, au vu de son ampleur et des enjeux sous-jacents, que l'on poursuive notre investissement. A ce titre, il est prévu de participer aux réunions et de venir en appui en proposant des formations à la carte pour les opérateurs tout en facilitant le transfert d'informations.

En 2020, cette thématique prendra de l'ampleur en Région Wallonne et sera suivie par le C.A.I.

Les migrants en transit

Le C.A.I., en collaboration avec ses partenaires s'est engagé dans la mobilisation et la sensibilisation de la population, des acteurs sociaux, des services publics et des décideurs politiques sur la question de l'accueil, de la prise en charge et surtout de l'accès aux soins de santé, à l'aide médicale urgente sur les différentes communes de sa province où la présence des migrants en transit met en exergue des besoins fondamentaux. C'est à ce titre que des séances d'information ont été organisées sur les thématiques citées ci-dessous :

- droits et devoirs des hébergeurs ;
- aide médicale urgente ;
- accès aux soins de santé.

L'investissement pour le C.A.I. a donné lieu à diverses actions dont la coordination de groupe de travail sur la conception de « Motion commune hospitalière » à Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, Ciney, Dinant et Rochefort en partenariat avec le CIEP, CNCD et Le GABS.



Cette réalité qui concerne plusieurs centaines de personnes en province de Namur est restée d'actualité durant tout 2019 et hélas, le sera encore en 2020. Rappelons que la province de Namur et celle du Hainaut ont accueillis une partie des refoulés de la jungle de Calais ainsi que les nouveaux candidats à la traversée vers l'Angleterre. Dans notre province, des « mini-jungles » improvisées le long de certaines aires d'autoroute côtoient de nombreuses initiatives citoyennes visant à aider ces personnes. Plusieurs lettres ouvertes ont été adressées à nos élus politiques, de tout bord et de tout échelon, afin - qu'en accord avec la déclaration universelle des droits de l'homme et du respect de l'état de droit qui prévoit assistance et protection aux plus vulnérables – les autorités publiques prennent le relais de la société civile grâce aux moyens, non négligeables, à disposition de nos administrations. Une attention particulière a aussi été portée envers la population des communes, vers lesquelles ont convergés les migrants en transit, afin :

- d'informer le grand public sur l'origine des phénomènes migratoires actuels ;
- d'expliquer le cadre légal dans lequel toute aide humanitaire désintéressée peut avoir lieu ;
- de déconstruire les préjugés véhiculés à leur égard.

Il est prévu de poursuivre nos différentes interpellations réalisées conjointement avec la société civile de la province et plus largement de toute la Région Wallonne en 2020.

Promotion de l'activité physique et sportive pour un public féminin

C'est au travers de notre partenariat privilégié avec la Province que nous avons participé à l'organisation d'un colloque visant à la « Promotion de l'activité physique et sportive pour un public féminin ». Le C.A.I. s'y est investi en mobilisant les acteurs œuvrant dans le domaine de l'égalité Homme-Femme en province de Namur. Nous avons aussi pu alimenter les échanges et accompagner les trois opérateurs intervenants dans la construction de leur prise de parole. Parmi les organismes que le C.A.I. a accompagnés, nous identifions La Caravane pour la Paix et la Solidarité, Le Groupe d'Animation de la Basse-Sambre et le Gérardi Club. Le colloque, tenu le 3 décembre au Delta, a permis à une centaine d'acteurs actifs dans ce domaine d'échanger sur les bonnes pratiques et d'identifier les besoins en matière de formation des encadrants, des moyens humains, financiers et logistiques ainsi que pédagogiques nécessaires pour faciliter l'accès des femmes à toutes activités physiques et sportives sans que le genre, le statut, l'origine de la personne ou encore le coût de l'activité ne constitue un frein.

La problématique de l'interprétariat dans le réseau

La thématique de l'interprétariat touche une majorité d'opérateurs et d'acteurs de l'accueil et de l'intégration. Complexe et transversale, cette matière implique une longue liste de structures qui toutes sollicitent les services du SeTIS. Le C.A.I. pour sa part en 2019 a fait appel au SeTIS pour son service d'accompagnement et suit de manière plus générale la thématique de l'interprétariat dans le cadre de concertations bilatérales avec les principaux protagonistes afin d'affiner sa liste de constat. La demande en prestations d'interprétariat sur certaines langues est forte, et de manière générale la diversité des langues demandées est importante. En découle des difficultés (délais d'attente, non réponses pour certaines langues) qui nécessitent de pouvoir se concerter avec le secteur pour construire des solutions durables.

Participation active à la conception des PCS 2020-2025 : un enjeu à deux axes

Veiller à porter les questions relatives à l'intégration et à l'interculturalité dans les pratiques de construction du vivre ensemble et de la cohésion sociale

Cette année, notre équipe a aussi été fortement mobilisée afin de participer aux nombreuses séances de construction des futurs PCS. En effet, cette année est pour nos partenaires des PCS une année où il leur a fallu clôturer leur plan précédent mais aussi définir les grands axes et projets de leurs futures actions de Cohésion Sociale financées pour 6 années par la Région Wallonne. Le C.A.I. a été invité à de nombreuses réunions afin d'apporter son expertise sur les questions de l'accueil et l'intégration des primo-arrivants, sur les orientations à donner aux projets interculturels mais aussi sur l'aide médicale et sociale à apporter aux migrants en transit – thématique encore d'actualité. A la lecture des nouveaux PCS qui ont été approuvés par la Région Wallonne, le C.A.I. a contribué, par son expertise, à la prise en compte des personnes étrangères et de la nécessité de leur permettre un accès égalitaire aux droits fondamentaux.

Respect de la concordance et de la complémentarité entre PCS et PLI

Notre participation à la construction des futurs PCS – qui vont orienter les principales actions au niveau communal en termes de cohésion sociale pour les 6 années à venir – est une démarche qui s'inscrit clairement dans une optique de cohérence, de complémentarité et de respect du cadre décretaal qui nous régit. En effet, tout Plan Local d'Intégration (PLI) doit se rapprocher au plus possible de la structure et des champs d'action des PCS.

Enfin et afin de construire au mieux notre prochaine programmation PPLI 2020-2025, il est impératif de se nourrir de chaque PCS financé qui définiront la politique locale de cohésion sociale dans les communes concernées de la province. Une attention particulière devra être accordée aux communes qui hébergent des structures d'accueil (CADA ou ILA) ainsi qu'à celles des bureaux d'accueil.

Participation à la Plateforme namuroise du social : axes logement & ISP

L'équipe a repris sa participation au sein de la « nouvelle » PNS et ce afin de veiller à intégrer la question spécifique des personnes étrangères au sein de chaque plateforme : logement, santé/santé mentale et insertion socioprofessionnelle. Le C.A.I. est et reste actif au sein de deux de ces plateformes - logement et ISP- et représente le secteur de l'intégration dans le comité de pilotage. Nous poursuivons donc notre investissement en 2020 et par-delà.

Les espaces de coordinations locales du C.A.I.

En 2019, les espaces de coordinations locales ont été largement investis par l'équipe du C.A.I. et par les acteurs locaux. La configuration des réunions peut varier selon les sous-régions et selon l'actualité. Nous avons choisi de présenter les contenus abordés par ces espaces dans les thématiques présentées ci-dessus. Il est à noter qu'un nouvel espace de concertation a été organisé dans la région de Rochefort.

D'un point de vue méthodologique, les coordinations locales continuent de réunir dans différents espaces de travail les communes, les CPAS et l'ensemble des autres partenaires locaux impliqués directement dans nos actions ou plus simplement en lien avec elles. C'est au fil de ces réunions que les ordres du jour s'affinent, en fonction des réalités locales, et que l'interconnaissance entre partenaires continuent de se construire.

L'accompagnement des opérateurs

Accompagnement des initiatives locales d'intégration

L'appel à projet biannuel pour les initiatives locales d'intégration est sorti en mars 2019. Cela a impliqué une mobilisation particulièrement importante de l'équipe pour accompagner pédagogiquement les nouveaux opérateurs dans la détermination de leur offre et la rédaction de leur dossier – et ce, tout en assurant une juste concertation avec les opérateurs déjà financés. Le travail de calibrage réalisé avec les opérateurs pour objectiver les besoins en termes d'actions et de formation pour les personnes étrangères a permis d'avoir des arguments tangibles pour assoir la remise d'avis positive présentée à la Région Wallonne.

En 2019, le nombre d'initiatives locales d'intégration a augmenté légèrement. Nous constatons aussi que les opérateurs ont vu leur subvention augmenter. Suite à la remise d'avis, nous observons que les concertations organisées en amont ont porté leur fruit car sur 34 dossiers introduits seuls 2 se sont vu refuser le soutien de la Région Wallonne et ce pour des raisons de non-conformité du dossier.

Afin d'assoir notre collaboration et de clarifier le cadre des missions de chacun, nous avons proposé aux initiatives locales d'intégration de formaliser notre partenariat au travers d'une convention qui définit les obligations et responsabilités de chaque partie.

Les coordinateurs des thématiques d'intégration et d'interculturalité ont participé et alimenté les comités d'accompagnement des ILI. Ce processus a contribué à assurer la complémentarité et la cohérence de l'offre sur le terrain. Parallèlement, ils ont identifié les besoins en matière d'offre de formation et de mobilisation des apprenants dans leurs démarches d'intégration.

Diffusion des appels à projet et recherche de subventionnement

L'équipe a organisé trois séances d'information pour présenter les appels à projets lancés en 2019, soit :

- l'appel à projet ILI de la Région Wallonne ;
- l'appel à projet PCI de la Fédération Wallonie Bruxelles (WBI) ;
- l'appel à projet WBI à destination des organismes de solidarité internationale.

Une mobilisation spécifique en amont et un accompagnement en aval ont été proposés pour soutenir le subventionnement d'initiatives locales. De plus, une veille systématique est opérée pour informer les opérateurs concernant d'autres appels à projet comme ceux de la Fondation Roi Baudouin ou ceux de la Province de Namur.

Accompagnement financier, juridique et pédagogique

Le C.A.I. propose un accompagnement financier et juridique à tout acteur qui le sollicite et qui développe des actions qui favorisent le vivre ensemble. En 2019, 33 opérateurs ont été pris en charge dans le cadre de l'accompagnement financier et juridique. Le travail réalisé portait sur la gestion des pièces justificatives, du rapport financier attendu par les pouvoirs subsidiants et la mise en bonne et due forme de leurs statuts suite à la réforme du code des sociétés.

L'accompagnement individuel des opérateurs permet d'affiner également les besoins de formation et contribue à façonner l'offre de formation du C.A.I.

De plus, l'équipe accompagnement est une des portes d'entrées des demandes reçues du réseau vers le C.A.I. Ces demandes sont analysées conjointement dans les espaces de réunions internes au C.A.I.



(in)formation

Le volet (in)formation est subdivisé en trois domaines d'activités :

- le centre de ressources, comprenant à la fois les ressources documentaires et les outils pédagogiques ;
- la formation ;
- la sensibilisation.

Le centre de ressources

Acquisitions

Le centre de ressources a acquis et encodé une vingtaine d'ouvrages et de revues auxquelles le C.A.I. est abonné. Une évaluation des abonnements permet de réorienter au mieux ceux de 2020 en fonction des besoins spécifiques du Centre.

La collection de l'outilhèque s'est également agrandie de quatre outils pédagogiques sur les thématiques en lien avec les migrations et la lutte contre les discriminations : « criTIC » (Cultures et santé), « Salut'Anim » (Cultures et santé) et « Le carnet de Chico » (la Croix-Rouge de Belgique).

Publications

> Brochure « Migrants en transit, qui sont-ils ? Citoyens solidaires, que pouvons-nous faire ? »

Cette brochure, réalisée collectivement par les travailleurs, souhaite avant tout vulgariser le savoir existant sur cette réalité complexe. En effet, le C.A.I. n'est pas le seul à avoir tenté d'éclairer la zone de « non droit » dans laquelle se trouvaient ces personnes de passage sur le territoire belge. Cette publication a permis au C.A.I., aux collectifs de citoyens comme aux associations reconnues d'informer et de sensibiliser la population en contact avec les migrants. Aujourd'hui encore, elle est fortement sollicitée par l'externe et même au-delà de la province de Namur.

> Statistiques sur le C.A.I.

Dans un souci de transparence et de déconstruction des préjugés, le C.A.I. propose une seconde édition intitulée « Migrations et primo-arrivants en province de Namur, réseau d'opérateurs, asile, intégration... que disent les chiffres ? ». La présentation des chiffres du parcours d'intégration et du travail de réseau et avec les opérateurs invite à une remise en question des représentations de l'immigration en province de Namur. Cette seconde version actualisée est parue en juin.



Productions

Manne à pains

Cet outil pédagogique créé par le C.A.I. a été réadapté et réactualisé dans une seconde version.

Soutien et participation aux activités du centre

Comme chaque année, le centre de ressources vient en support des actions de sensibilisation et de formation pour fournir des portefeuilles de lecture. Ainsi en 2019, des recherches ont été effectuées sur les thèmes de la famille en situation migratoire, la maternité et la féminité, dans le cadre d'une intervention à la Fucid, et sur les thématiques de l'enfermement de enfants et des traces du colonialisme des échanges de midi.

Dans le cadre du certificat en didactique du FLE et en pédagogie interculturelle d'Henallux, le centre de ressources intervient pour dispenser la partie « Enseigner, Communiquer et Apprendre en contexte migratoire et multiculturel », en donnant une vision anthropologique du FLE.

Pour l'organisation de la plénière du PPLI (29/11 - voir photo ci-contre), le Centre de ressources a accompagné à la création de la conférence contée, une forme de sensibilisation innovante.

Lors de la journée de l'antiracisme, un stand d'outils pédagogiques a été tenu pour déconstruire le racisme, les stéréotypes et préjugés.

Participation aux Groupes de travail du PPLI

Petite Enfance : participation à la construction du catalogue d'outils pédagogique pour travailler la relation interculturelle entre le personnel d'accueil de la petite enfance et les parents.

Santé : relecture de la brochure Focus Santé n°5, « Arriver en Belgique et être informé de ses droits sociaux et de santé, une question de justice ».



Projets

« GT Actus »

Afin de rejoindre les souhaits et besoins de chaque équipe du C.A.I., un GT « Actualités » a été mis sur pied à raison d'un temps de midi par mois. L'approche est double : partir d'un évènement de l'actualité lié à notre travail et le remettre en contexte plus macro ainsi qu'approfondir une thématique en lien avec notre expérience professionnelle. Les objectifs sont de permettre à tous les travailleurs d'élargir son point de vue, de confronter ses représentations aux autres en vue de développer une lecture critique de l'actualité et de la réalité. Suite à une évaluation au sein de l'équipe après 6 mois, le projet s'est arrêté car il ne profitait pas à l'entièreté de l'équipe alors que c'était l'objectif initial.

« Systématisation d'expériences »

Le Centre de Ressources effectue un travail de recherche sur l'histoire du C.A.I., à la fois pour le projet politique et pour le projet de systématisation d'expériences. Le C.A.I. a développé une expertise en termes d'interculturalité dans le cadre de l'intégration de personnes étrangères qui mérite d'être analysée, rendue explicite et systématisée. Face aux enjeux de notre environnement institutionnel, il est nécessaire de faire un travail de réappropriation de la mémoire, de l'expérience et du savoir de la démarche interculturelle, qui est le marqueur identitaire du C.A.I., comme valeur ajoutée dans le cadre de l'intégration. La méthodologie de systématisation d'expérience permet de voir en quoi la démarche interculturelle est une plus-value pour une meilleure intégration des personnes étrangères.

Partenariats

La collaboration avec Anastasia suit son cours dans le cadre d'un apport bibliographique pour les publications, la réalisation des portefeuilles de lecture des échanges de midi et de dossiers thématiques.

La collaboration avec Annoncer la couleur s'est malheureusement terminée en août en raison d'une réduction budgétaire drastique qui a fait disparaître l'antenne de Namur.

Collaborations avec l'externe :

Le projet pilote de soutien langagier pour enfants issus de l'immigration initié en 2018 par le Centre de santé mentale des Balances a été mené à son terme. En collaboration avec le C.A.I., une première évaluation positive a eu lieu en avril 2019. Le bilan positif a permis de reconduire l'expérience en 2019.

Présentation du centre de ressources aux membres d'Aléap dans le cadre de leur AG, fédération d'employeurs du secteur des CISP.

Dans le cadre du colloque organisé par le CRI de Charleroi sur le thème « Ensemble contre le racisme », le C.A.I. a tenu un stand d'outils pédagogiques au sein de l'espace interactif. L'ensemble des outils proposés, en lien avec la thématique a permis de déconstruire des discours simplistes, des stéréotypes et des préjugés.

Dans le cadre de la thématique « mouvement », le C.A.I. est allé, à la demande du Service Culture de la Province de Namur, réaliser une animation à destination d'un public scolaire. L'objectif était de les faire réfléchir aux migrations.

Demandes externes :

> Accompagnement de deux étudiantes dans le cadre de leur TFE.

> Mise à disposition de supports et d'outils pédagogiques pour plusieurs professeurs de différentes écoles dont l'Henallux ainsi qu'à des particuliers et à l'association Mentor Escal : « une fouzincroyable aventure » ; « prénom anim » ; « Tous citoyens, tous égaux » ; « Dîner en famille » et l'exposition d'Anne Morelli « les émigrants belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui... ». Des professeurs de la région namuroise ont fait la demande de brochures « Le mot juste » et « Migrants en transit ».

> Dans le cadre de la quinzaine interculturelle, le C.A.I. a mis à disposition son exposition « 50 ans de l'immigration turque et marocaine en province de Namur ». Ce prêt est en lien avec le partenariat développé par le C.A.I et la maison de la laïcité pour ce projet.

Formations

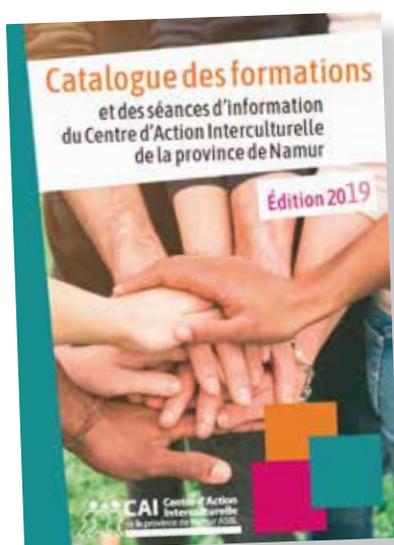
Comme chaque année, notre offre de formation se décline en deux types de formations :

Les premières poursuivent l'objectif d'accompagner les professionnels et les citoyens à la connaissance et à la compréhension des réalités et des enjeux de l'interculturalité dans le cadre de l'intégration des personnes étrangères.

Les secondes visent à outiller les professionnels afin d'optimiser leurs compétences et développer une posture interculturelle dans l'accompagnement des personnes dans leur processus d'intégration obligé ou volontaire.

Elles permettent à ceux qui les suivent de mieux connaître le public et le cadre législatif et institutionnel de l'intégration et de l'action sociale ; de prendre conscience de leur manière d'agir dans un contexte multiculturel ; d'acquérir des compétences interculturelles ; et enfin, d'élaborer des pistes de solutions pour améliorer leurs pratiques professionnelles.

Cette année, le catalogue a encore évolué. Le programme annuel a été construit de sorte que certaines formations permettaient d'acquérir de la connaissance pour enrichir sa lecture du monde et de ses enjeux, d'autres préparaient les participants à mener des actions en faveur de l'intégration des personnes étrangères et de l'interculturalité, d'autres, encore, facilitaient le suivi et l'accompagnement administratif, social et juridique des personnes étrangères dans leur démarches d'intégration.



Programme du catalogue 2019

Comprendre ...

- Étrangers en Belgique : causes et conséquences de l'immigration
- Accompagner un migrant en tant que citoyen : de l'accueil à l'intégration
- Posture interculturelle du travailleur social
- Connaître son public :
 - o Migrants en transit
 - o Filles et femmes victimes de mutilations génitales
 - o MENA en province de Namur
- Matinées thématiques
 - o Identités en migration
 - o L'intersectionnalité, nouvelle forme de lutte contre les discriminations ?
 - o Approche psychologique de la radicalisation violente

... pour agir

- Être formateur pour adultes : notions d'andragogie
- Devenir formateur à la citoyenneté
- Valoriser notre action collective par la systématisation
- Mobiliser nos intelligences : dire le juste et l'injuste
- Appréhender et gérer la diversité conditionnelle sur le lieu de travail
- Faire des jeunes des acteurs de l'interculturalité auprès d'autres jeunes avec la méthode EPTO
- Éduquer et agir contre le racisme. Même Starbucks l'a fait. Pourquoi pas vous ?

Droits des étrangers

- Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence
- Mieux connaître la procédure de demande d'équivalence de diplôme et ses alternatives
- S'informer sur l'accès des migrants aux soins de santé
- Intervention en droit des étrangers
- S'informer sur l'accès à la nationalité belge
- S'informer sur le regroupement familial

Formation des mentors au C.A.I.

Cette formation vient compléter l'accompagnement proposé aux personnes qui participent aux projets de mentorat du C.A.I. Elle permet d'aborder la relation mentor-mentoré dans sa dimension interculturelle afin d'encourager un accompagnement mutuellement enrichissant.

Formations à la demande

Outre les offres de formation, nous avons également répondu aux demandes des acteurs du réseau, organisant des formations supplémentaires au C.A.I. ou en nous déplaçant sur site dans les cas où une formation décentralisée se justifiait :

Formation « Enseigner et apprendre en contexte multiculturel » (à destination des étudiants Henallux)

Cette formation de trois jours a été conçue comme un module d'introduction à la connaissance des migrations et des personnes étrangères, dans le cadre du Certificat en didactique du français langue étrangère et en pédagogie interculturelle proposé par le département pédagogique de l'Haute Ecole de Namur, Liège, Luxembourg (Hénallux). Entièrement à charge du C.A.I., la formation aborde les causes, les parcours et l'actualité des migrations internationales ; la déconstruction des stéréotypes et de préjugés à l'intention des personnes étrangères ; l'enseignement et l'apprentissage en contexte multiculturel. Une deuxième édition s'est tenue pour le premier semestre de l'année scolaire 2019-2020. Cette fois-ci, la formation s'est enrichie de deux jours supplémentaires qui ont permis de développer le volet interculturel dans le cadre de la formation à la langue française, de manière plus approfondie.

Au vu du succès de ces deux formations, nous avons choisi de l'inscrire dans notre catalogue 2020, afin de promouvoir le certificat et le partenariat développé avec l'Henallux.

Module « Migrations, droits des étrangers et demande d'asile », dans le cadre de la formation de base Ecrivain.e public

Dans le cadre de la formation longue organisée par Présence et action culturelle de Namur (P.A.C. Namur), ce module proposait une animation interactive autour de la déconstruction des préjugés, stéréotypes et du racisme. Elle a eu lieu dans les locaux de Mundo-N, 98 rue Nanon à 5000 Namur.

Formation des jeunes à la déconstruction des préjugés (SolidarCité)

Dans le cadre du projet « Solidarité » porté par l'AMO-Passages, le C.A.I. a formé un groupe de jeunes à l'animation pour la déconstruction des préjugés et du racisme. Deux ateliers ont été dispensés. Comme clôture du projet, les jeunes ont mis sur pied une activité de sensibilisation contre le racisme le 21 mars 2019 à la gare de Namur.

Formation Introduction à la relation interculturelle à la FUCID

Dans le cadre du projet de marrainage initié par la FUCID, qui consiste à favoriser les rencontres entre des femmes belges et des demandeuses d'asile du centre Croix-Rouge d'Yvoir, nous avons donné une formation d'introduction à l'interculturalité. La spécificité de cette formation est de proposer une soirée d'initiation à l'interculturalité tout en abordant également les questions de genre et en interrogeant la relation entre les volontaires et les futures bénéficiaires.

Actions de sensibilisation dans lesquelles le C.A.I. est initiateur ou intervient à la demande du réseau

FIFF

Dans le cadre de la participation au 34^{ème} festival du film francophone (FIFF), le C.A.I. a collaboré cette année avec l'Henallux (département pédagogique de Malonne) et la Province de Namur (La Coordination provinciale pour l'égalité des femmes et des hommes, axe violence entre partenaires) pour proposer un débat sur la thématique des camps de réfugiés et des migrations suite à la projection du film « Wardi » de Mats Gorud. Deux intervenantes, Michèle Hicorne de l'Association Belgo Palestienne (ABP) et Béatrice Bashizi (Caravane pour la Paix) ont permis de nourrir ce débat pour 130 étudiants d'Henallux.

Festival à films ouverts

Participation à la journée de l'interculturalité organisée par Infor-Jeunes Couvin à Couvin pour sensibiliser deux groupes de jeunes étudiants au jeu « Autant/temps des migrations ».

Le Salon Namurois des Outils pédagogiques à Namur

En partenariat avec le CLPS et le Centre de ressources Anastasia, le C.A.I. a organisé la 5^{ème} édition du salon Namurois des outils pédagogiques (26, 27/03). Le public intéressé, estimé à environ 400 personnes était composé d'étudiants, de personnes issues du secteur social, de la promotion de la santé, du culturel, de l'aide à la jeunesse, de l'intégration et de l'interculturalité, tous principalement du Namurois ou de la province de Namur. Vu le succès de la conférence d'il y a deux ans, le C.A.I. a décidé de réitérer ce type d'intervention sur le thème : « Développer ses compétences interculturelles en milieu scolaire ».

Cette conférence était présentée par Audrey Heine (ULB). Une centaine de personnes étaient présentes pour assister à celle-ci.

Rencontre-débat sur l'apport des migrants

Afin de valoriser le Coaxions réalisé en 2018 sur « La diversité ethnoculturelle et l'emploi », le C.A.I. a organisé un événement de sensibilisation intitulé « Ces migrants qui renforcent l'économie namuroise : rencontre d'entrepreneurs issus de la diversité » en avril. Cette rencontre-débat souhaitait mettre en lumière l'apport des entrepreneurs étrangers dans l'économie namuroise et créer/renforcer des liens entre des acteurs du monde professionnel au sens large et ces représentants de la diversité culturelle.



Cycle de conférence « Les échanges de midi »

Avec le soutien de la Province de Namur, deux modules ont été programmés cette année, autour des thématiques tirées de la mouvante actualité autour de l'immigration et l'interculturalité :

25 octobre : « Les traces du colonialisme dans les causes de migrations d'aujourd'hui », par Mme. Colette Braeckman, journaliste.

Cette conférence-débat a été complétée par un parcours décolonial, à la recherche des traces du colonialisme dans les rues de Namur, une visite guidée par le Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations.

21 novembre : « Peut-on enfermer les enfants migrants ? » abordé par M. Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant.

3 CONFÉRENCES - ÉCHANGE

CAI Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur 2019

Les échanges de midi 2019

autour de l'interculturel

25 octobre
Les traces du colonialisme dans les causes des migrations d'aujourd'hui
Colette Braeckman
JOURNALISTE
LE SOIR

21 novembre
Peut-on enfermer les enfants migrants ?
Bernard De Vos
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT

de 12h à 14h30

le Delta
Province de Namur
Avenue Golenvoux, 18
5000 Namur

Sambre ville Walonie

Infos : 081 71 35 28
Inscriptions : www.cai-namur.be

Journées de l'antiracisme – 11 octobre

Anciennement organisées sous l'appellation « Les universités de l'antiracisme », « Les Journées de l'antiracisme », visent à renforcer les acteurs de terrain dans leur compréhension des enjeux de l'action contre le racisme et en leur apportant des méthodologies et des outils pédagogiques permettant de faciliter et de promouvoir leur pratique. Cette année, 4 grandes journées ont été organisées à Verviers, Bruxelles, Namur et La Louvière. La Journée de l'antiracisme à Namur a eu lieu le 11 octobre au Delta. Organisée par le C.A.I. en partenariat avec le CRILUX, le CRIBW et BePax, avec la collaboration du Service Culture de la Province de Namur, cette journée a été l'occasion pour la centaine d'acteurs de l'antiracisme des provinces de Namur, Brabant-Wallon et Luxembourg de participer à des tables rondes thématiques pour améliorer la compréhension du racisme et à des ateliers pratiques sur sa déconstruction. La Journée proposait aussi d'explorer des outils pédagogiques, de découvrir des ouvrages spécifiques. Pour clôturer l'évènement, une saynète a pu mettre en avant les dérives potentielles d'une volonté d'améliorer l'image plutôt que d'implémenter une vraie réflexion sur la diversité au travail (social washing).



Plateforme provinciale de lutte contre le racisme

Cette année la Plateforme a adopté une nouvelle forme de fonctionnement, confiant les tâches d'organisation pratique à un comité de pilotage qui se réunit plus régulièrement et qui met sur pied les activités choisies par la Plateforme élargie. Ceci permet à tous les acteurs concernés et intéressés de participer aux chantiers collectifs selon le temps qu'ils peuvent y consacrer.

Dans cette nouvelle configuration, la plateforme a organisé son activité annuelle autour de la journée contre la discrimination raciale le 21 mars :

Tables rondes politiques « Speed-meeting »

A l'occasion de la « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » et profitant du calendrier électoral, le C.A.I. et les membres de la plateforme ont réalisé une action de sensibilisation visant les citoyens et les acteurs politiques. Les différents responsables des partis traditionnels ont pu échanger avec les citoyens, les acteurs de l'anti-racisme et les jeunes présents ce soir-là. Les débats ont eu lieu autour de 6 tables rondes thématiques : négrophobie, antisémitisme, islamophobie, xénophobie, antisiganisme, intersectionnalité.

Les Conférences du samedi

Les Conférences du Samedi est une initiative du Théâtre de Namur et d'un collectif d'associations namuroises dont font partie le Centre d'Action Laïque de la province de Namur – CNCD-11.11.11. – Afico (Centrale Générale FGTB Namur) – MOC/CIEP – Présence et Action Culturelles – Librairie Papyrus et le C.A.I.

C'est un cycle de 6 conférences se tenant une fois par mois, les samedis au Théâtre de Namur. Le cycle met en avant des intervenants renommés, et porte comme fil rouge le sujet « Convergence des luttes », qui se prolonge jusqu'à mai 2020.

Intitulés des conférences données en 2019 :

Paix et développement : pistes vers des migrations choisies et non subies » - Théâtre, 21/12/19

Nature à genoux, citoyens debout » - 09/11/19

Engagements politiques - 08/05/19

Vers un nouveau monde - 23/03/19

Les plateformes militantes: une autre manière de faire de la politique? - 13/02/19



Soirée de débat « L'immigration : menace ou opportunité ? » – 28 février

Le C.A.I. a été convié à participer à une soirée de débat académique organisée par le Bureau de Liaison du Parlement européen et l'UNAMUR. Plusieurs intervenants et les responsables politiques des principaux partis en Wallonie se sont rencontrés dans un auditoire plein pour un débat dynamique et original sur un sujet actuel et très sensible.

Matinées d'animations au CEFA

Dans la poursuite du travail amorcé avec le CEF d'Asty-Moulin en 2018, trois matinées d'animation ont été données avec l'appui d'Afico auprès d'environ 40 élèves constituant des groupes mixtes (Belges et étrangers) sur la thématique de la cohésion de groupe, l'interculturalité et la déconstruction des préjugés.

« Devenez ambassadeurs interculturels », labélisation de projet PCI

Dans le cadre de ce projet financé par la FWB, deux animations ont été données auprès d'une petite dizaine de jeunes de Sambreville. Ces animations ont été réalisées sur base des méthodes EPTO, et adaptées au projet qui menaient les jeunes puisqu'ils mettaient en œuvre, avec leur éducateur de référence, un projet de messagers de la démocratie.

Forts de cette première expérience, et après la conclusion d'une collaboration tripartite, un premier groupe de jeunes a été créé et réuni des jeunes issus de Mentor Escal, de Jeune et citoyen et du Conseil Jeunesse Développement asbl. Ce groupe a la particularité d'être constitué de jeunes MENA et de jeunes belges, qui se sont rencontrés à l'occasion d'un après-midi « portes ouvertes » organisé dans les locaux de Mentor Escal.

Ensuite, trois ateliers ont été donnés en soirée, afin d'initier les jeunes à la méthode EPTO et de les encourager à se lancer dans un projet commun.

Journée sur le respect à l'école Saint-Joseph de Jambes

Dans le cadre du projet « Frontières » porté par cette école, le C.A.I. a été invité à animer une matinée de sensibilisation autour du thème « Stéréotypes et préjugés sur l'immigration ». L'intervention a été adressée à deux classes et leurs enseignants. Elle comportait un moment d'animation et un temps d'échange, de questions-réponses et de réflexion.

Une soirée de sensibilisation pour les étudiants de la FUCID

Dans le cadre du projet mené par les étudiants à la frontière franco-italienne, le C.A.I. a, pour la deuxième année de suite, donné une soirée de sensibilisation autour des causes des migrations.

Après-midi de réappropriation des stages solidaires des étudiants de droit de la FUCID

Dans le cadre de leurs études de droits, les étudiants de l'université de Namur ont la possibilité de réaliser un « stage solidaire » dans des associations engagées au Nord, ou dans des cabinets au Sud. Le C.A.I. est intervenu auprès de ces étudiants lors d'un après-midi de « réappropriation », afin d'alimenter les témoignages et les réflexions d'une dimension interculturelle.

Participation à la soirée expo photo/ conférence intitulée « Europe, ouvre-toi : 1001 manières de s'engager avec les personnes migrantes »

Il s'agissait du vernissage de l'exposition sur la réalité des migrants à Vintimille/Menton, coordonnée par des étudiants partis en janvier à la frontière franco-italienne que le C.A.I. avait formé. Ce vernissage a été suivi d'une table ronde pour mettre en lumière et approfondir les différentes stratégies d'engagement mises en œuvre par les citoyens/collectifs/associations belges vis-à-vis des personnes migrantes. Le C.A.I. a apporté sa contribution dans la table ronde.

Journée de lutte contre la pauvreté à Namur

Présence de l'équipe le 17 octobre à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la pauvreté. Le C.A.I. a tenu un stand avec le CRILUX pour informer les participants et répondre aux questions des futurs d'assistants sociaux.



Journée de sensibilisation lors de la journée internationale des droits de l'enfant

A l'occasion du 20 novembre, le C.A.I. est venu animer un atelier sur les droits des enfants migrants lors de la journée organisée par les jeunes musicales au Delta.

Participation aux projections « Si tous les Anthonys... » du GABS et de Clara asbl

En tant que partenaire du projet, le C.A.I. aux différentes projections et a mis à disposition des brochures migrants en transit ainsi que certains supports informatifs.

Depuis l'été 2018, des migrants sont basés près de l'aire d'autoroute de Spy. Ils « logent » dans des conditions très précaires dans un bois à 100 mètres de l'E42 et essaient quotidiennement de rejoindre l'Angleterre via Calais dans des camions qui stationnent sur l'aire de repos. La même situation se passe également du côté de Rochefort, Gembloux et la Bruyère. A Spy, le Collectif citoyen S13 accueille durant la journée les migrants. Anthony est actif au sein de ce collectif. Il est sorti de sa zone de confort et a vaincu ses craintes en allant au-devant des migrants pour leur offrir son aide. Anthony le dit lui-même : les migrants ont changé sa vie. Pauline et Christine à Rochefort, Clémence et Augustin à Gembloux, Claudine à La Bruyère le disent également : les migrants ont changé leur vie.

Animation vernissage exposition « Sans Nom »

Dans le cadre de TEMPOCOLOR et de la thématique 'Migrer', Point Culture, en partenariat avec PAC, a fait venir l'exposition de Sophie Mavroudis « SANS NOM ». Cette exposition montre de nombreuses photos d'enfants venus seuls par la méditerranée et dont on a plus de traces. Les photos sont mises dans de l'eau de mer et s'effacent au fur et à mesure. Aujourd'hui, on parle de 10000 enfants disparus en Europe. Le C.A.I. a animé le vernissage le 10 décembre dans lequel on a pu apprendre quelles étaient les raisons de cette exposition et quel est l'enjeu derrière.



Sensibilisations sur la réalité des migrants en transit en province de Namur

Comme la population générale, les écoles sont en interrogation par rapport à ces personnes de passage. La volonté de ces institutions scolaires est donc de mettre à disposition des élèves des informations pour qu'ils puissent développer une lecture critique de la réalité. Une première séance a été donnée à la Haute Ecole Albert Jacquard de Tamines, et une seconde au Collège Notre-Dame de la Paix à Erpent. Ces sensibilisations ont été dispensées dans le cadre de projet développé avec les élèves au bénéfice du collectif citoyen S13. Un membre du collectif était également présent lors des sensibilisations pour témoigner de son engagement et des réalités du terrain.



Johnny Maghe



Johnny Maghe

Perspectives 2020

Formations et séances d'information

Migrations, interculturalité et vivre ensemble :

Comprendre...

- Etrangers en Belgique : causes et parcours d'immigration
 - Comprendre les causes des migrations • Connaître les principaux conflits générateurs des migrations
 - Dette, finance, pillage de ressources... Comment l'économie détermine les migrations
 - Histoire des migrations en Belgique et migrations d'aujourd'hui
- Connaître son public
 - Migrants en provenance de la corne de l'Afrique • Maternités en exil
 - Mariages arrangés • Enseigner et former en contexte multiculturel
- Les matinées des thématiques interculturelles
 - Décolonisation : son impact sur le processus d'intégration
 - Santé mentale : les séquelles de l'exil
 - Le privilège blanc
- Racisme d'hier et d'aujourd'hui : un cycle de formation pour comprendre et déconstruire les préjugés
- Accompagner un migrant en tant que citoyen : de l'accueil à l'intégration

... pour agir

- Construire et gérer un projet interculturel
 - Module 1 : de la décentration à la négociation : les fondements de l'approche interculturelle
 - *Module complémentaire : Approche interculturelle de la famille en exil : le cas des mineurs étrangers non-accompagnés (MENA)*
 - Module 2 : Créer et développer un projet interculturel
 - Module 3. L'action collective, une approche pour porter le projet interculturel comme levier d'émancipation
- De jeunes à jeunes : la formation par les pairs des citoyens de demain
- Enrichir sa pratique de formateur : des notions d'andragogie
- La communication avec les parents et les enfants en milieu multiculturel

Droit des étrangers

- Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence
- Mieux connaître la procédure de demande d'équivalence de diplôme et de la valorisation des acquis de l'expérience
- Accès aux soins de santé pour les migrants
- Accueillir un volontaire venu d'ailleurs dans mon association/mon entreprise
- Aides à l'emploi pour les personnes étrangères
- Le regroupement familial
- Accès à l'enseignement pour les jeunes et adultes étrangers
- Accès à la nationalité belge
- Intervention en droit des étrangers

Actions de sensibilisation

- > Projet d'accompagnement, de formation et de sensibilisation auprès de la Ressourcerie Namuroise.
- > Poursuite du projet de sensibilisation des jeunes par la méthode EPTO, avec la mise en projet des jeunes de Mentor Escale, Jeunes et Citoyens et le Conseil Jeunesse Développement mais également la création de nouveaux partenariats et de nouveaux groupes des jeunes.
- > La plateforme de lutte contre le racisme se mobilisera, une fois encore, autour du 21 mars et proposera une journée de sensibilisation avec le film comme instrument de conscientisation. Une place de choix sera accordée aux jeunes impliqués formés à la sensibilisation entre pairs.
- > Co-organisation d'une conférence avec Point Culture dans le cadre de la thématique annuelle « Mouvement ».
- > Poursuite de la collaboration dans le cadre des conférences du samedi.
- > Participation à la projection « Si tous les Anthony... » à Namur en collaboration avec le GABS.
- > Participation aux activités menées dans le cadre de la quinzaine inter-culturelle 2020.
- > Échanges de midi : en 2020, nous avons décidé d'évaluer la formule et la pertinence de l'organisation régulière du cycle de conférences. Nous n'organiserons pas d'échanges de midi en 2020 pour mieux revenir en 2021.
- > Participation au ciné-débat du centre culturel de Dinant sur la thématique des migrants en transit.
- > Animations sur les préjugés et les discriminations dans une bibliothèque à Namur.
- > Coordination d'activités et sensibilisation dans le cadre des 60 ans de l'indépendance du Congo.

Interpellation

Motion commune hospitalière

En 2017, comme en 2018, le C.A.I. a accompagné l'écriture des différentes motions sur le territoire de la province de Namur. En 2019, notre rôle a consisté d'une part à assurer une veille attentive du respect des motions votées et d'autre part, a initié avec d'autres acteurs, des groupes de travail en vue de construire des propositions sur les territoires locaux le nécessitant.

Ainsi, nous pouvons citer la Ville de Namur dont les élus s'appuient effectivement sur la motion adoptée par le conseil communal pour faire avancer des solutions améliorant l'accueil et la prise en compte des besoins spécifiques des personnes étrangères.

Dans d'autres communes, le suivi s'est traduit par un soutien aux collectifs de citoyens qui viennent en aide aux migrants en transit et qui se sont basés sur cette note d'intentions pour interpeller leur conseil communal respectif. En effet, ensemble, nous considérons que cette motion constitue un levier pour améliorer leur accueil voire leur hébergement.

Enfin, dans les villes de Dinant, Ciney et Jemeppe-Sur-Sambre, des groupes de citoyens se sont constitués fin 2019 pour construire une proposition une motion à déposer au conseil communal.

Passé colonial et devoir de mémoire

Depuis quelques années, la Belgique est pointée du doigt par la communauté internationale et par des acteurs de la société civile : plusieurs souhaitent que notre pays assume son passé et comme d'autres avant lui, qu'il reconnaisse les conséquences qui en découlent.

En 2019, un rapport de l'ONU sur les discriminations à l'encontre des personnes afro-descendantes met en lumière la situation préoccupante en Belgique. L'Organisation des Nations Unies recommande à la Belgique d'entamer un travail sur sa société pour améliorer le vivre ensemble.

A Namur, la Ville s'est saisie de cet enjeu et a entamé une réflexion avec les acteurs concernés dont le C.A.I. et les associations africaines. Un plan d'action devrait voir le jour en 2020.

Migrants en transit

Dès 2018, plusieurs citoyens des communes de Gembloux, La Bruyère, Jemeppe-sur-Sambre et Rochefort font état de la présence de migrants en transit dans leur commune. Inquiets face à cette situation humanitaire préoccupante, les citoyens ont petit à petit pris des initiatives afin de venir en aide à ces personnes. Rapidement, ils constatent les limites de ces interventions, et souhaitent que des décisions politiques soient prises par les pouvoirs publics. La priorité étant, pour chaque collectif, de répondre aux besoins primaires des personnes en leur permettant de se nourrir, se loger, et accéder à des sanitaires. On dénombre à ce stade entre 150 et 180 personnes de passage sur les quatre communes, dont des mineurs parfois non-accompagnés et des femmes, parfois enceintes.

C'est dans ce contexte que le C.A.I. a été interpellé, fin 2018, par les citoyens de ces quatre communes de la province de Namur. Le C.A.I. s'est alors donné pour rôle de mettre en réseau les opérateurs au niveau de chaque commune et de faire le lien entre les initiatives existantes autour de Namur, dans un premier temps. Cette mise en réseau a permis, début de 2019, de rassembler 6 associations (le C.A.I., le GABS, PAC Namur, Le CIEP-MOC, le RWLP et Afico) et les citoyens solidaires autour d'une même table. Depuis le début de l'année 2019, ce groupe se rencontre régulièrement pour mener ensemble des actions qui gravitent autour de 3 axes stratégiques :

- La sensibilisation des citoyens ;
- L'information spécifique des citoyens solidaires ;
- L'interpellation politique.

Très rapidement, les citoyens ont manifesté leur souhait de ne pas avoir à endosser les responsabilités des pouvoirs publics en interpellant régulièrement les instances afin de faire évoluer la situation.

Le C.A.I. s'est investi dans les différentes interpellations, soit au travers des réunions avec les collectifs citoyens, soit en allant directement à la rencontre des différents niveaux de pouvoir.

Au niveau communal

Régulièrement, les collectifs citoyens, parfois accompagnés des associations locales, ont porté la question lors des conseils communaux et/ou adressé des courriers aux autorités locales. Un travail sur la conception de « Motion commune hospitalière » (voir plus haut).

Au niveau provincial

Le Gouverneur de la Province de Namur ainsi que celui de la Province du Luxembourg ont été interpellés par le biais de courriers. Des réunions ont été convoquées afin de faire état de la situation.

Au niveau régional et fédéral

En mai 2019, une lettre ouverte est publiée et largement diffusée (tant aux citoyens qu'aux pouvoirs publics à tous les niveaux). La lettre, dont l'objet « Migrant.e.s en transit sur les zones d'autoroute en Wallonie : les collectifs citoyens veulent cesser d'exister ; aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités ! » est signée par pas moins de 45 signataires qui s'ajoutent aux collectifs et aux associations porteuses de l'interpellation.

Faisant suite à cette lettre, des courriers seront adressés aux bourgmestres et aux ministres concernés en octobre 2019.

Lutte contre le racisme

En 2019, les Centres régionaux d'intégration sont appelés à participer à la coalition NAPAR, un ensemble d'acteurs associatifs issues de trois régions économiques qui se réunit pour construire des recommandations pour un plan interfédéral de lutte contre le racisme. Le C.A.I. a été désigné pour représenter les CRI et apporter les constats de la réalité wallonne. Plusieurs séances de travail ont eu lieu pour que se dégage, fin 2019, des recommandations dans les domaines suivants : Santé et bien-être, Migration et racisme, Crimes de haine et média, Culture et décolonisation et enfin Emploi.

Précarité des enfants et familles

Lancé à l'initiative du MOC, un espace de concertation sur la précarité des enfants et des familles rassemble divers acteurs directement concernés par la problématique à l'échelon de la fédération Wallonie-Bruxelles: les bébébus, le Forum Bruxelles contre les inégalités, le Collectif Solidarité contre l'exclusion, ATD quart-monde, la CSC, le CEPAG, la ligue des familles, RTA, Badje et le FSMI. Jusque-là, il n'existait pas de coordination sur cet enjeu de société or vu les récents chiffres sur la situation en Wallonie et à Bruxelles, il y a urgence à se regrouper pour constituer une force de proposition/revendication face aux orientations politiques en la matière. L'objectif poursuivi est de soutenir un message alternatif à l'opération annuelle Viva For Life, un positionnement qui défend des mesures structurelles pour endiguer ce phénomène de pauvreté des enfants et des familles.

Le C.A.I. a participé à cet espace pour apporter les difficultés particulières des personnes étrangères, qu'elles soient primo-arrivantes ou non. En effet, en plus d'être confrontées aux mêmes obstacles que les personnes autochtones, elles subissent des discriminations en raison de leur origine, de leur couleur de peau ou encore de la langue.

Une carte blanche a été construite avec les membres de cette plateforme et signées par divers acteurs associatifs, syndicaux, et mutuels dont les centres régionaux d'intégration. Elle est parue dans Le Soir le 19 décembre 2019.

Perspectives 2020

- > Poursuite de l'accompagnement du travail initié en 2019 sur les motions communes hospitalières dans les villes concernées.
- > Concernant la situation des migrants en transit, une rencontre est prévue avec les ministres pour expliquer les recommandations des collectifs de citoyens et les associations concernant les migrants en transit sur le territoire de la région wallonne.
- > Participation à l'interpellation politique pour la précarité des enfants et des familles
- > Suivi des recommandations pour le plan interfédéral et régional de lutte contre le racisme

Intercentres

Les intercentres sont des lieux de réunion, d'échanges et de co-construction composés de travailleurs des huit Centres Régionaux d'Intégration. Ceux-ci sont désignés par les CRI eux-mêmes pour les représenter et participer à la réalisation des objectifs de l'intercentres afin de :

- > permettre une meilleure connaissance des politiques de l'intégration et des publics concernés de près ou de loin par celles-ci ;
- > améliorer et harmoniser la mise en oeuvre des politiques de l'intégration par les Centres Régionaux d'Intégration et par les opérateurs de terrain tout en respectant leurs spécificités territoriales ;
- > alimenter l'intercentres directeur en vue des orientations qu'il doit privilégier et des recommandations qu'il doit porter à différents niveaux.

Voici la liste des intercentres auxquels le C.A.I. participe :

- Intercentres des directeurs
- Groupe de travail coordinateurs administratif et financier
- Intercentres coordination pédagogique
- Intercentres FLE
- Intercentre citoyenneté
- Groupe de travail accompagnement des opérateurs
- Intercentres ISP
- Intercentres BAPA
- Intercentres formation
- Intercentres PLI
- Groupe de travail Ressources

Pour plus de détails sur les travaux en intercentres, nous vous invitons à consulter le rapport d'activité du DISCRI sur <https://discri.be/>



Communication

Introduction

Communication institutionnelle : établir un nouveau plan stratégique de communication en commençant par l'affirmation de notre identité visuelle

Après plusieurs séances d'évaluation en 2018 (inventaire des outils existants et réflexion sur l'identité-même du C.A.I.), nous avons travaillé en 2019 sur des aspects plus concrets : l'identité visuelle du Centre et la mise en forme de notre nouveau site Internet (fonds et forme). La création d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique n'a pas été une tâche facile pour Média-animation, notre sous-traitant. En effet, la complexité de



notre structure a rendu l'identification visuelle délicate. Nous avons donc pris la décision, après quelques tests non concluants, de nous baser sur notre identité visuelle existante et déjà forte de sa notoriété. La charte graphique en découlant va donner du cadre à nos travaux de graphisme en général. Les mots d'ordres : épuration et cohérence.

Le planning prévoit de dévoiler les résultats de ce travail durant le premier trimestre 2020.

Communication de projets

Comme chaque année, l'équipe communication a soutenu les projets du C.A.I. en matière de graphisme, de promotion et de stratégie de diffusion en général. Citons quelques exemples : Echanges de midi autour de l'interculturel, Plan provincial et local d'intégration (assemblée plénière, brochure sur la petite enfance, fiches sur la mobilité,...), activité de la plateforme de lutte contre le racisme le 21 mars, production d'une brochure sur les migrants en transit,... La concrétisation de la Manne à pains a été soutenue par l'équipe communication et en particulier concernant le jeu de plateau et les fiches recettes des pains du monde qui l'accompagnent.

Une attention particulière a été apportée au projet « Net2Work Asile », lancé en mars 2019 et pour laquelle il a fallu penser toute la communication globale en un temps restreint.

Valorisation des initiatives locales d'intégration (ILI)

Une réflexion et un plan d'action a été mis en place afin de valoriser les Initiatives locales d'intégration et leurs activités. Globalement, ces actions de communication sont mises en place en deux étapes :

- publication, sur notre site internet, d'une fiche de présentation de chaque ILI ;
- diffusion trimestrielle d'une lettre d'information pour promouvoir les activités des ILI.

La première étape a été entamée durant l'été 2019 et sera achevée en 2020. La lettre d'information est en cours d'élaboration et de réflexion et sera également diffusées après la rentrée de l'appel à projets ILI 2021.

Projets

Newsletter

La newsletter a pour objectif d'informer l'ensemble de nos contacts de nos activités et projets mis en place à l'intention des intervenants et des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Elle relate aussi des différents outils, publications, événements ou actualités pertinents de notre réseau. L'objectif secondaire est d'amener le public sur notre site Internet ; nous constatons d'ailleurs dans les statistiques un pic d'audience le jour de l'envoi de la newsletter.

La newsletter sera prochainement revue, en cohérence avec la mise en application de notre nouvelle charte graphique et de notre nouveau site internet.

Site internet : www.cainamur.be

Notre site Internet, malgré la popularité des réseaux sociaux, reste notre première carte de visite et outil de diffusion d'information vers nos différents publics (personnes étrangères, acteurs de la société d'accueil et grand public). Nous avons réfléchi en équipe, lors d'une séance de travail spécifique, aux informations qui devaient impérativement s'y trouver et à la structuration que nous souhaitons donner à cet outil. La rédaction a également été réalisée par l'ensemble des travailleurs et coordonnée par l'équipe de communication.

Le planning prévoit la mise en ligne du nouveau site internet durant le premier trimestre 2020.



Séance de travail sur la structuration du site Internet - mars 2019

Réseaux sociaux

Nous avons poursuivi le développement de notre page Facebook. Le nombre d'abonnés reste modeste mais est passé de 500 à 770 abonnés sur une année et les retours et interactions sont réguliers.

Nous réfléchissons sur la création d'une chaîne YouTube en lien avec le centre de ressources. En effet, ce réseau social nous permettrait de partager des vidéos, tant produites par le C.A.I. que par d'autres associations, blogueurs, médias ou autre.

Perspectives 2020

Communication institutionnelle

Le nouveau plan stratégique sera finalisé en 2020 ; il reprendra les conclusions du travail réalisé depuis 2017 avec Média-animation, des objectifs spécifiques et le plan d'action à mettre en œuvre sur les prochaines années.

Les outils de promotion institutionnelle seront tous revus et réimprimés : dépliant général, signet de contacts, papier entête et enveloppes, set de table, power point, roll-ups, panneaux de signalisation sur le site,... Et bien entendu notre nouveau site Internet, plus moderne et plus «responsive» (= qui permet une lecture et une navigation optimales pour l'utilisateur quelle que soit l'appareil qu'il utilise : téléphone mobile, tablette, liseuse, ordinateur de bureau, etc.).

Une réflexion particulière sera portée sur l'implication de l'ensemble de l'équipe dans la communication et la diffusion d'informations. Une collaboration doit être réfléchie en interne afin de pouvoir non seulement valoriser les contenus et nos actions menées mais aussi de sensibiliser davantage le grand public. Le tout sera mis en parallèle avec les lignes

éditoriales élaborées en 2018 afin de maintenir une cohérence dans ce que l'on diffuse (Quelle information ? Dans quel objectif ? Pour quel public ? Via quel outil ? A quelle périodicité ?,...).

Communication des projets

Nous continuerons de promouvoir et mettre en image les projets développés par l'ensemble de l'équipe du C.A.I. en veillant à la cohérence de notre nouvelle charte graphique.

Valorisation des Initiatives locales d'intégration

Le travail entamé en 2019 (fiches de présentation sur notre site) sera poursuivi et la lettre d'information sera concrétisée en 2020.

Annexes

Mandats

Au niveau régional

Discri

Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration

Le Discri rassemble les Centres Régionaux. Les travailleurs participent aux groupes de travail (PLI, initiatives locales, FLE, citoyenneté, bilan social, dispositif des primo-arrivants, formation, coordination).

SeTIS wallon

Service de Traduction et d'interprétariat social en milieu social

Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale.

CMGV

Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie

La R.W a demandé au C.A.I. d'initier l'association devenue Asbl. Depuis, la directrice du C.A.I. est membre du CA.

Comité d'accompagnement FSE

Fond social européen

Initié par la Région wallonne rassemblant les centres régionaux.

AMIF : le C.A.I. fait partie du comité de pilotage du

projet AMIF des Cri introduit par le Cric.

FESEFA

Fédération des Employeurs du Secteur de l'Éducation Permanente et de la Formation des Adultes asbl

Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

La directrice représente les centres régionaux au conseil d'administration.

CESW

Conseil Economique et Social de Wallonie

Le C.A.I. est membre effectif au sein de la section « Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère » de la Commission Action/Intégration sociale du CESW.

CIRÉ

Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers

Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale

Au niveau provincial

Comité d'accompagnement

Exigence du Contrat de gestion Province.

Il est composé des représentants de la Province et du C.A.I..

Cellule de lutte contre l'exclusion sociale et l'illettrisme de la Province de Namur

Le centre fait partie du jury de sélection de l'appel à projets.

Réseau « Territoire de la Mémoire » de la Province de Namur

Le centre fait partie du jury de sélection de l'appel à projets.

CSA

Coordination sida assuétude

Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale.

Canal C
Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale

CLPS
Centre local de promotion de la santé en Province de Namur
Le C.A.I. est membre du conseil d'administration.

IBEFE
Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation - Emploi
Le C.A.I. participe aux réunions en tant que membre invité avec voix consultative.

Lire & Ecrire
Le C.A.I. est membre du conseil d'administration.

Infor Jeunes :
Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale.

Centre Culturel Régional de l'arrondissement de Namur
Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale.

Craig
Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance
Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale.

Au niveau local

Plateformes partenariales du Forem
Le C.A.I. participe à celles de Namur et Sambreville, Andenne et Dinant.

Plans de Cohésion Sociale
Le C.A.I. est membre de droit des comités d'accompagnement et participe à certains groupes de travail. (Namur, Sambreville, Andenne, Gembloux, Viroinval, Florennes, Dinant, Onhaye, Anhée, Beauraing, Couvin, Fosses-la-Ville, Hastière, Houyet, Jemeppe-Sur-Sambre, Mettet, Rochefort, Sombreffe, Somme-Leuze, Philippeville et Ciney).

Namur

Plateforme namuroise du Social de Namur
Le C.A.I. est membre du comité de pilotage pour le secteur éducation/culture/interculturel.

Alpha 5000
Le centre fait partie de l'assemblée générale suite à la reprise du secteur « français pour non francophones » du C.A.I..

Relais social urbain namurois
Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale.

New
Namur - Europe - Wallonie
La participation à New permet la mise en relation avec les acteurs notamment du monde du privé.

Sambreville

Crac's
Centre régional d'Action Culturelle de Sambreville
Le C.A.I. est membre de l'assemblée générale.

Plateforme communale des quartiers
Le C.A.I. est membre du conseil d'administration.

Sigles et acronymes utilisés au C.A.I. par ordre alphabétique

(dans ce rapport d'activités ou ailleurs...)

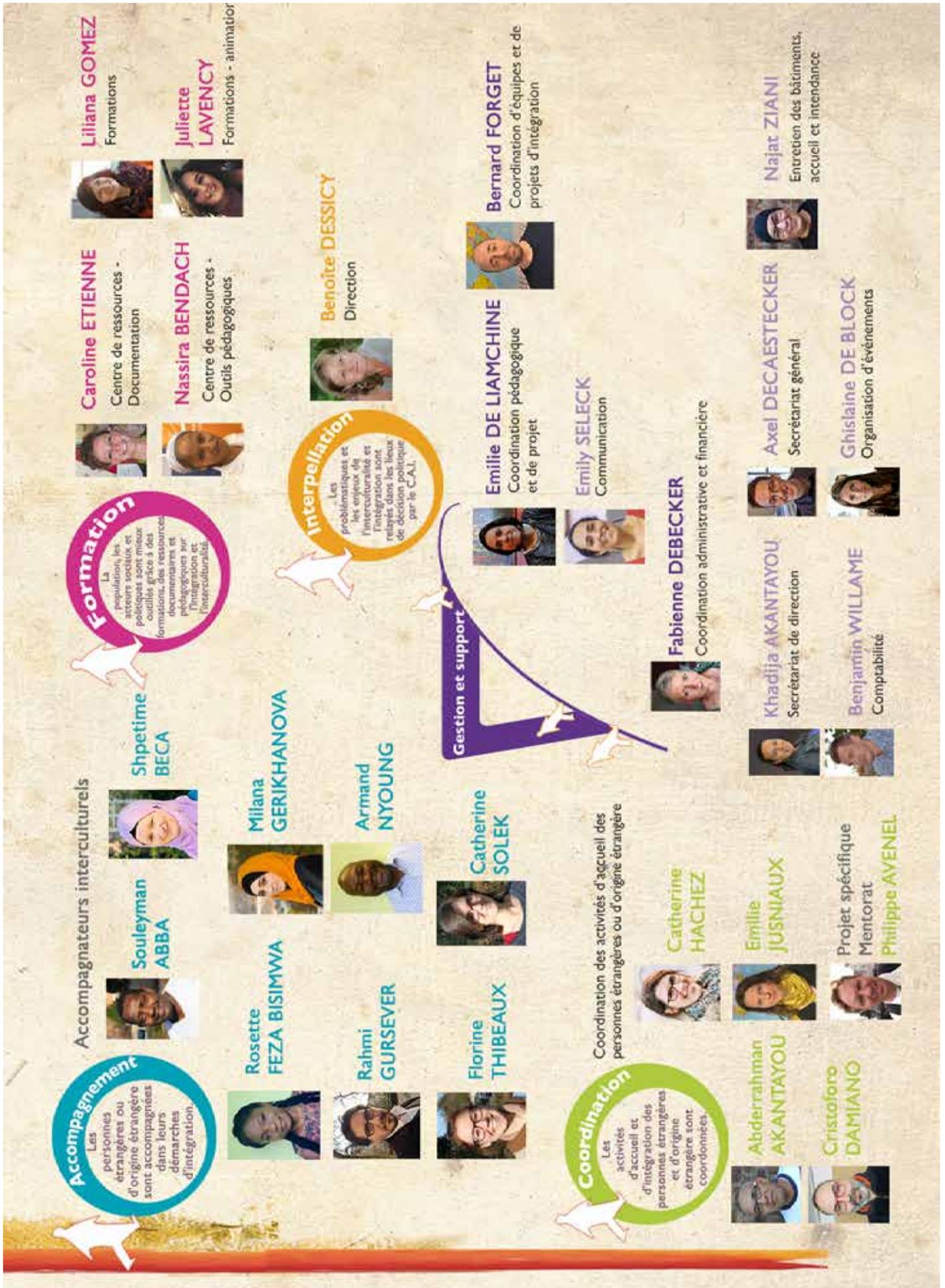
Mise à jour : 2020

| | |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| A.D.A.S. | Aide aux devoirs et animation |
| ACRF | Action chrétienne rurale des femmes |
| ADDE | Association pour le Droit des Etrangers |
| AFICo | Animation Formation Information Coordination (asbl.) |
| AG | Assemblée générale |
| AMO | Aide en milieu ouvert |
| AMU | Aide médicale urgente |
| AMIF | Fonds Asile, Migration et Intégration |
| AOC | Atelier d'orientation citoyenne |
| APD | Aide aux personnes déplacées |
| APE | Aides à la promotion de l'emploi |
| APEF | Association paritaire pour l'emploi et la formation |
| APL | Aide personnalisée au logement |
| AS | Assistant social |
| ASBL | Association sans but lucratif |
| AVIQ | Agence pour une vie de qualité |
| BAPA | Bureau d'accueil des primo-arrivants |
| BRPP | Bail de la résidence principale du preneur |
| C(P)SA | Coordination (provinciale) sida assuétudes |
| C.A.I. | Centre d'action interculturelle |
| CA | Conseil d'administration |
| CAIBS | Centre d'action interculturelle de la Basse Sambre |
| CAO | Centre d'accueil et d'orientation |
| CAR | Centre d'accueil pour réfugiés |
| Carda | Centre d'Accompagnement Rapproché pour Demandeurs d'Asile en souffrance mentale |
| CASIW | Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne |
| CBAI | Centre bruxellois d'action interculturelle |
| Ce.R.A.I.C. | Centre régional d'action interculturelle du Centre (La Louvière) |
| CEB | Certificat d'études de base |
| CECLR | Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme |
| CECR | Cadre européen commun de références (niveau de langues) |
| CEDEM | Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations |
| CEFo | Carrefour Emploi Formation |
| CEPAG | Centre d'Education Populaire André Genot |
| CESS | Certificat d'enseignement secondaire supérieur |
| CESEF | Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation |
| CGE | ChanGement pour l'Egalité |
| CHRVS | Centre hospitalier régional du Val de Sambre |
| CIFoP | Centre Interuniversitaire de Formation Permanente |
| CINL | Centre des immigrés Namur-Luxembourg |
| CIRÉ | Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers |
| CLPS | Centre local de promotion de la santé |
| C.N.C.D. | Centre national de coopération au développement |
| CoDIS | Comité de Dialogue Interculturel Sambrevillois |
| CPAS | Centre public d'action sociale |

| | |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| C.R.A.I.G. | Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance |
| CRI | Centre régional d'intégration |
| CRIBW | Centre régional d'intégration du Brabant Wallon |
| CRIC | Centre régional d'intégration de Charleroi |
| CRIDEP | Centre de Relations Internationales, de Développement et d'Éducation Permanente |
| CRIPEL | Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège |
| CRVI | Centre régional de Verviers pour d'intégration |
| CSCIN | Centre socioculturel des immigrés de la province de Namur |
| CSEF | Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation |
| CSC | Confédération des syndicats chrétiens |
| CV | Curriculum vitae |
| D+ | Discrimination positive |
| DA | Demandeur d'asile |
| DAPA | Dispositif d'accueil des primo-arrivants |
| DE | Demandeur d'emploi |
| DE CCI | Demandeur d'emploi chômeur complet indemnisé |
| DEI | Demandeur d'emploi indemnisé |
| DICS | Direction interdépartementale de la Cohésion sociale |
| DISCRI | Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration |
| DISIE | Dispositif d'interventions intégrées pour l'emploi |
| EFT | Entreprise de formation par le travail |
| ENARO | European network of asylum reception organizations |
| ETP | Equivalent temps plein |
| FCPPF | Fédération des centres pluralistes de planning familial |
| FEI | Fonds européen d'intégration |
| FIC | Formation à l'intégration citoyenne |
| FIFF | Festival international du film francophone |
| FIPI | Fonds d'impulsion à la politique d'immigration |
| FLE | Français langue étrangère |
| FRB | Fondation Roi Baudouin |
| FRW | Fondation rurale de Wallonie |
| FSE | Fonds social européen |
| FUCID | Forum Universitaire de Coopération Internationale et de Développement |
| FWB | Fédération Wallonie-Bruxelles |
| GABS | Groupe d'animation de la Basse-Sambre |
| GAI | Groupe d'action interculturelle |
| GERME | Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Egalité |
| GT | Groupe de travail |
| HENALLUX | Haute école de Namur – Liège – Luxembourg |
| Hors UE | Hors Union Européenne |
| IDEF | Institut pour le Développement de l'Enfant et de la Famille |
| IEPSCF | Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française |
| IFAPME | Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises |
| ILA | Initiative locale d'accueil |
| ILDS | Initiative locale de développement social |
| ILFoP | Institut Libre de Formation Permanente |
| ILI | Initiative locale d'intégration |
| INAMI | Institut national d'assurance maladie-invalidité |
| INS | Institut national de statistiques |
| IRFAM | L'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations |
| ISP | Insertion socioprofessionnelle |
| ITECO | Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale |
| ITN | Institut Technique de Namur |
| KCE | Centre fédéral d'expertise de soins santé |
| LDDE | Ligue des Droits de l'Enfant |
| MENA | Mineur étranger non accompagné |
| MI | Médiation interculturelle |
| MIN | Mentorat interculturel namurois |

| | |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------|
| MJT | Maison des jeunes de Tamines |
| MM | Maison médicale |
| NEW | Namur-Europe-Wallonie |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Économiques |
| OSIM | Organisation Solidarité Issus de la Migration |
| PAC | Présence et actions culturelles |
| PCI | Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité |
| PCS | Plan de cohésion sociale |
| PEOE | Personne étrangère ou d'origine étrangère |
| PF | Plateforme |
| PFV | Plateforme francophone du volontariat |
| PFCQ | Plate-forme Communale des Quartiers |
| PIPSa | Pédagogie interactive en promotion de la santé |
| PIPSISS | Portefeuille Intégré de Projets Structurants en Insertion Sociale à Sambreville |
| PLIC | Plan local d'intégration et de cohabitation |
| PMS | Psycho-médico-social |
| PPLI | Plan provincial et local d'intégration |
| PSE | Promotion de la Santé à l'Ecole |
| PST | Plan stratégique transversal |
| PSIPN | Plateforme de solidarité internationale de la province de Namur |
| R.I.(S) | Revenu d'intégration (sociale) |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| RIN | Radio interculturelle namuroise |
| RSUN | Relais social urbain namurois |
| RUN | Radio universitaire namuroise |
| RWLP | Réseau wallon de lutte contre la pauvreté |
| SAJ | Service d'aide à la jeunesse |
| SCI | Service Civil International |
| SEFoP | Service d'Education et de Formation Populaire |
| SEM | Service entraide migrants |
| SeTIS | Service de traduction et d'interprétariat social |
| SIDD | Séance d'info «Droits et devoirs» |
| SIEP | Service d'Information sur les Etudes et les Professions |
| SIREAS | Service international de recherche, d'éducation et d'action sociale |
| SIS | Services d'Insertion Sociale |
| SMES-B | Santé mentale et exclusion sociale –Belgique |
| SPAS | Service provincial d'action sociale |
| SPW | Service public de Wallonie |
| SSI | Semaine de la solidarité internationale |
| STICS | Service pour la transformation, l'innovation et le changement social |
| UBO | Ultimate Beneficial Owner |
| UCL | Université catholique de Louvain |
| ULiège | Université de Liège |
| U | Namur Université de Namur |
| UVCW | Union des Villes et Communes de Wallonie |
| VMC | Vlaams minderheden centrum |
| VTC | Vivre et communiquer au travail |

« Set de table » - photos de l'équipe - février 2020





CAI Centre d'Action Interculturelle
de la province de Namur ASBL

Une dynamique interculturelle

Les droits fondamentaux des personnes étrangères ou d'origine étrangère sont davantage respectés et leurs conditions de vie s'améliorent.

L'égalité des chances s'améliore.

Le premier accueil des personnes étrangères ou d'origine étrangère s'améliore.

La société interculturelle se construit et la participation citoyenne des personnes étrangères ou d'origine étrangère est effective.

Interpellation
Les problématiques et les enjeux de l'interculturalité et l'intégration sont relayés dans les lieux de décision politique par le C.A.I.

L'approche interculturelle est davantage prise en compte dans nos pratiques et dans celles des acteurs sociaux en vue de favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Accompagnement
Les personnes étrangères ou d'origine étrangère sont accompagnées dans leurs démarches d'intégration.

Coordination
Les activités d'accueil et d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère sont coordonnées.

Formation
La population, les acteurs sociaux et politiques sont mieux outillés grâce à des formations, des ressources documentaires et pédagogiques sur l'intégration et l'interculturalité.



fedasil
Fédération des associations de personnes étrangères et d'origine étrangère



Rapport d'activités 2019

Perspectives 2020

